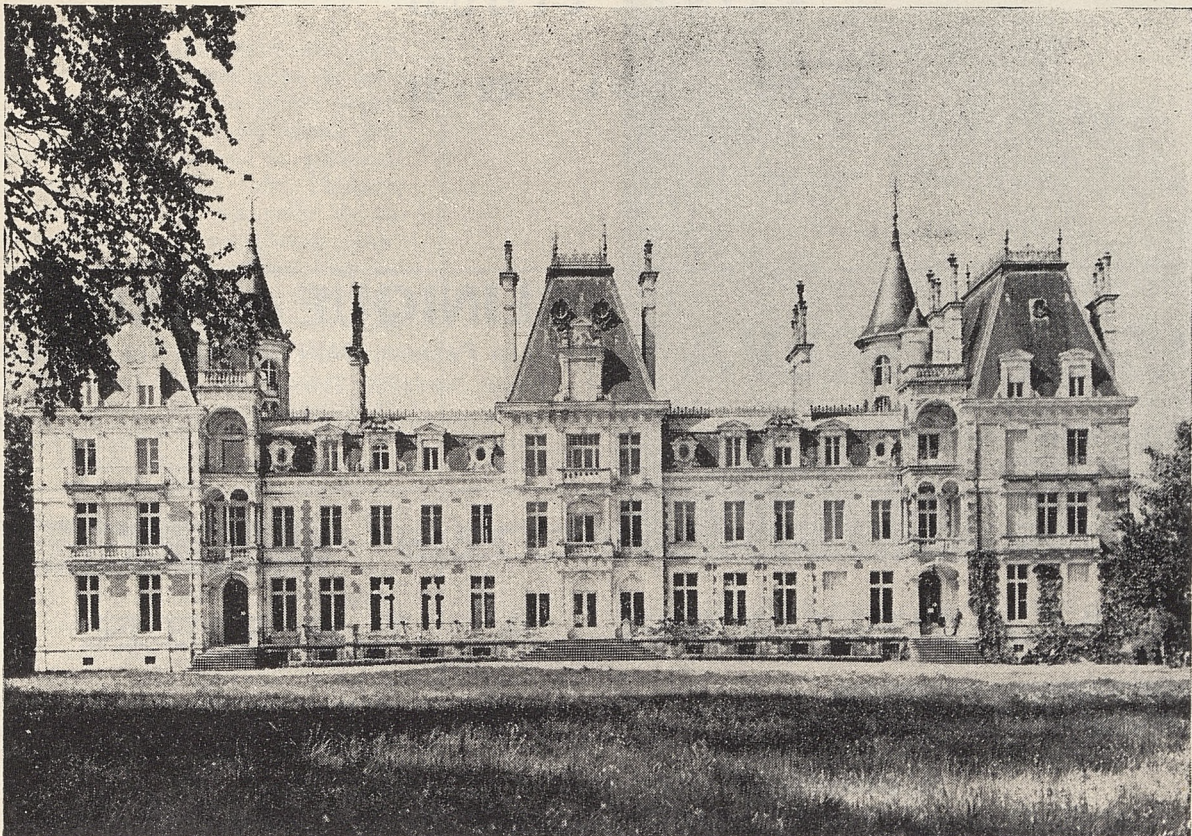


Bulletin Municipal Officiel

DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD



(Cliché G. FISCHER, Photo-Club de Saint-Cloud).

DOMAINE DE LA CHARBONNIERE, près d'Orléans (Colonie de Vacances de la Ville).

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd DE LA REPUBLIQUE

MOL. 53-15

COSTUMES EN « MESURE TAILLEUR » DE 380 A 450 N.F.
PRET A PORTER : VESTE - PANTALON, DEPUIS 200 N.F.

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 58-85

RÉSERVÉ

à la **PHARMACIE MIGNARD**

11 bis, Rue ROYALE

SAINT - CLOUD

Tél.: MOL. 42 - 11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CLINIQUE du VAL D'OR

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD Tél. : MOL.37-80

Clinique Chirurgicale conventionnée avec la Sécurité Sociale
et avec de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F. GAZ de FRANCE
FEDERATIONS MUTUALISTES de SEINE et SEINE-ET-OISE, etc.)

REFRIGERATEURS

VENTE A CREDIT

MACHINES A LAVER

GARANTIE TOTALE

CUISINIÈRES

S'achètent en toute **CONFIANCE**

AUX **ETS VOISIN** 7, Rue ROYALE - SAINT-CLOUD - MOL. 57 - 34

TELEVISION - RADIO - DISQUES

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

PUBLICITÉ : PUBLICATIONS OFFICIELLES, 1, rue du Simplon - PARIS 18^e

XIV^{ème} Centenaire de Saint-Cloud

TRIBUNE LIBRE

Dans le cadre du 14^{me} Centenaire,

Souvenirs d'un ancien Clodoaldien :

Henri BUSSER, de l'Institut.

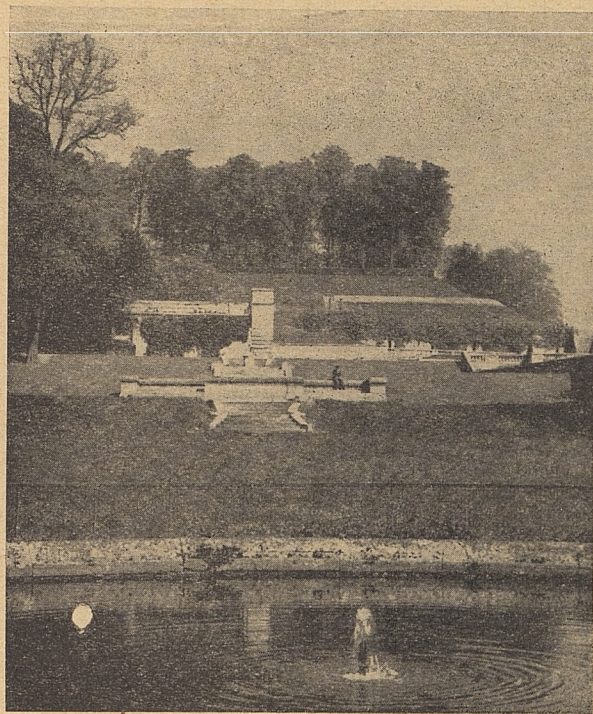
L'ORGUE DE SAINT-CLOUD

C'est le premier dimanche de juillet 1892 que je suis monté pour la première fois à la tribune du grand orgue de Saint-Cloud, où j'avais été appelé par M. l'abbé Deffaux, curé de la paroisse, sur la recommandation de l'illustre maître Charles Gounod. La veille de ce jour, mémorable pour moi, j'avais obtenu à l'Institut le premier second Prix de Rome avec ma cantate : *Amadis de Gaule*. La veille de notre mise en loge au Conservatoire, j'avais eu le malheur de perdre mon maître à la classe de composition, Ernest Guiraud, l'auteur de *Piccolino*, lequel m'avait appuyé chaleureusement auprès de son ami Gounod. C'est ainsi que je devins peu après le disciple du compositeur de *Faust*, qui voulut bien me témoigner sa bienveillance paternelle et me prodiguer des conseils les plus précieux que puisse recueillir un jeune musicien d'une bouche si autorisée... L'abbé Deffaux était le meilleur des hommes, mais il avait des idées très arrêtées :

— Jeune homme, me dit-il, jouez-moi de la bonne musique de Gounod, de Franck, de Saint-Saëns, des maîtres français, mais surtout pas de Bach, ce protestant, ni de Mendelssohn, ce juif !

Je dois dire que, quelquefois, je trichais un peu car l'abbé Deffaux n'était nullement musicien.

Un de mes premiers et fidèles auditeurs de la messe de neuf heures, fut le peintre Gaston La Touche, qui voulut bien me



Parc de Saint-Cloud, lieudit « La Belle-aux-cheveux-d'or »
Emplacement où sera célébrée la messe pontificale

Le
Programme des fêtes commémoratives
est encarté dans ce numéro

témoigner très vite la plus cordiale amitié ; il aimait mon jeu discret « qui ne l'empêchait pas de suivre la messe », disait-il. Que d'heures agréables, inoubliables même, j'ai passées dans l'intimité de La Touche, de sa femme, de ses enfants, car j'étais reçu chez eux tous les dimanches comme un ami de la maison.

Au départ de l'abbé Deffaux, j'ai eu pour curé l'abbé Richaud, qui n'admettait guère que je me fasse remplacer quand j'étais retenu à Paris par mes fonctions de chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, puis à l'Opéra. Je tournai cette difficulté en demandant à l'abbé Legrand, alors vicaire, excellent musicien, de me prêter le secours de ses dix doigts. Je suis resté plus de trente années à mon cher orgue à deux claviers, qui fut inauguré par Gounod et Saint-Saëns en 1879 et dont les sonorités à la fois douces, enveloppantes et majestueuses étaient pour moi un véritable régal quand j'improvisais aux offices, aux messes de mariage, aux cérémonies funèbres.

C'est au cours d'une neuvaine du pèlerinage annuel que j'ai composé, entre les messes et les vêpres, une *Messe brève* à deux voix de femmes qui fut donnée en première audition par la chorale de l'Opéra-Comique et dont les soli de soprano furent chantés par M^{me} Marguerite Carré. A la même époque, j'ai écrit un cantique de Noël *Accourez pastoureaux* sur des paroles de l'abbé Deffaux et que les enfants du catéchisme chantaient en chœur. Citerai-je encore *Notre Père* composé en 1896 pour le baptême de mon fils aîné et qui fut chanté par M^{lle} Mercier, devenue la Mère supérieure d'un couvent au Canada.

En 1922, la paroisse eut le grand honneur de recevoir Mgr Busch, évêque de Saint-Cloud en Amérique. A cette occasion, l'abbé Legrand collabora avec moi à un programme musical, particulièrement soigné, où les maîtres français étaient à l'honneur, et pour lequel j'écrivis un *Eco panis* que chantait remarquablement le baryton Darraux.

Chaque dimanche, entre avril et octobre 1892-93, j'ai vu Gounod monter au grand orgue et improviser « majestueusement », je dois le dire. Il glorifiait Dieu à sa manière, dans le ton d'un majeur qui était son apanage, disait-il.

Mais hélas ! le 15 octobre 1893, le maître fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, quelques instants après m'avoir joué au piano, devant sa femme et sa fille, sa dernière œuvre, un *Requiem* dédié à la mémoire de son petit-fils Maurice disparu tout enfant ; œuvre d'une réelle beauté qui, par sa simplicité éloquente, fait pressentir le *Requiem* de Gabriel Fauré. C'est à Rome à la Villa Médicis, que j'ai eu la tâche de transcrire pour orgue cette belle œuvre, qui fut le « chant du cygne » du grand maître.

HENRI BUSSER.

ADDENDA

à l'article paru sous la rubrique

« LA JEUNESSE DE SAINT-CLOUD »

A la suite de l'article concernant la jeunesse, nous avons reçu une note concernant :

Les *Scouts de France* qui étaient portés à la rubrique des sociétés sportives et qui doivent être considérés comme un mouvement éducatif.

Doivent être ajoutées à la liste des *Sociétés artistiques et culturelles* :

<i>Amicale des Ecoles publiques</i> (Groupe théâtral R. Ducros)	M. R. DUCROS 12, résidence Beausoleil
<i>Les Artistes clodoaldiens</i>	M. René CREVEL 2, chemin de Suresnes

et à celle des sociétés philanthropiques :

Société d'entraide
de la Légion d'honneur,
section de Saint-Cloud,
Boulogne, Sèvres.

M. André-Louis MERCIER
18, rue Gambetta
Boulogne

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Les réalisations françaises
Les problèmes de protection

CONFÉRENCE de :

M. PHILIPPE REINE

Ingénieur en Génie atomique
Docteur en Droit
Professeur

au Centre national d'Etudes de la Protection civile

M. RAYMOND GIRAUD

Conseiller municipal
Chef du service de protection
« atomique, biologique et chimique »
au ministère de l'Intérieur
Professeur

au Centre national d'Etudes de la Protection civile

Le MERCREDI 8 JUIN, à 20 h. 45

SALLE MUNICIPALE DES FÊTES

Entrée libre

Le développement de l'énergie atomique dans le monde est l'un des événements importants de notre époque.

Nous pouvons espérer de grands progrès dans tous les domaines et, en fin de compte, une amélioration sensible de nos conditions de vie. C'est en effet partout, directement ou non, que l'énergie nucléaire trouve ses applications dans l'industrie, l'agriculture, l'alimentation, la médecine et la recherche.

Cependant, cette exploitation généralisée ne va pas sans présenter pour la population certains risques. Il s'agit donc, simultanément aux réalisations, d'étudier sérieusement le danger apporté par la radioactivité et de créer une protection efficace sans laquelle, aux espoirs largement justifiés, se mêlerait une inquiétude valablement fondée.

ASSAINISSEMENT

Raccordement obligatoire des immeubles aux réseaux d'égouts

Mise en œuvre de l'ordonnance du 23 octobre 1958

Dans le dernier exemplaire du bulletin municipal nous avons signalé à nos lecteurs la parution d'une ordonnance modifiant certains articles du code de la Santé publique et concernant le raccordement des immeubles aux égouts, pour recevoir des eaux usées domestiques.

Cette ordonnance n° 58-1004 du 23 octobre 1958, contient les dispositions essentielles suivantes :

1° *Raccordement obligatoire aux égouts* des eaux usées de tous les immeubles sans distinction, sauf cas spéciaux qui doivent être précisés (par arrêté interministériel), l'ancienne réglementation ne faisant obligation que pour les constructions nouvelles ;

2° Possibilité pour la commune, lors de la construction d'un égout, d'exécuter d'office les parties de branchement situées sous la voie publique ;

3° Possibilité également, à la demande des propriétaires, de construire les branchements des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service de l'égout ;

4° Mise hors service, dès réalisation, des branchements, des fosses et autres installations de même nature.

5° Récupération sur les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service de l'égout, d'une contribution correspondant à l'économie retirée de l'utilisation de l'égout public ;

6° Extension du concours du Fonds national d'Amélioration de l'Habitat, en faveur des propriétaires occupant eux-mêmes leur immeuble pour la réalisation des travaux rendus nécessaires ;

7° Enfin, réglementation du déversement des eaux usées autres que domestiques.

**

Dans une circulaire en date du 17 novembre 1959, M. le préfet de Seine-et-Oise a donné quelques précisions quant à l'application de cette ordonnance et a encouragé les conseils municipaux à prendre des décisions sensiblement conformes à ces instructions en vue d'unifier la réglementation sur l'ensemble des communes du département de Seine-et-Oise.

A. — *Type d'égout.*

Nous précisons tout d'abord que depuis la terminaison des travaux de construction du grand collecteur régional appelé « Emissaire Sèvres-Achères », les égouts de Saint-Cloud sont du type unitaire plus communément dénommés *tout-à-l'égout*.

Ce système très recommandé par la Santé publique permet en effet l'éloignement rapide des lieux d'habitation de toutes les eaux et matières susceptibles d'être une cause de nuisance (pluviales, ménagères, W.C.).

B. — *Raccordement obligatoire.*

L'article 33 de l'ordonnance sus visée rend le raccordement des immeubles obligatoire dans un délai de deux ans. Toutefois, l'ensemble des travaux de branchement et de suppression des fosses étanches existantes n'est exigée que pour le 1^{er} octobre 1961.

Cette date constituant un délai limite à partir duquel des mesures de coercition pourront être prises à l'encontre des contrevenants, nous recommandons de prévoir des raccordements dès maintenant ou, au plus tard, le 1^{er} janvier prochain (1961).

Le soin de raccorder les anciens immeubles aux égouts existants est laissé aux propriétaires responsables. Toutefois, les villes peuvent, dans le cadre des contrats passés avec les entrepreneurs d'entretien de la voirie urbaine, exécuter les travaux de branchement sous réserve du remboursement des frais ainsi occasionnés par les propriétaires intéressés.

Les services techniques de la ville de Saint-Cloud étudient actuellement un prix forfaitaire de raccordement qui serait appliqué pour chaque branchement sans tenir compte de la distance au collecteur et de la profondeur de celui-ci.

Ces tarifs seront publiés dans le prochain bulletin municipal.

C. — *Branchements sur nouveaux égouts.*

L'article 34 de l'ordonnance permet à la ville d'exécuter d'office les branchements particuliers lors de l'établissement de nouveaux collecteurs.

Il indique également que les dépenses correspondantes peuvent être subventionnées tout comme la construction des réseaux et que la part restant à la charge de la commune, majorée de 10 % pour frais généraux, peuvent faire l'objet de remboursement par les propriétaires riverains, suivant les modalités à fixer par délibération du conseil municipal.

A Saint-Cloud, ces dispositions seront appliquées pour la tranche d'égout récemment mise en chantier, rue de la Porte-Jaune et autres voies diverses.

D. — *Aide financière de la commune.*

Au cours de sa séance du 6 avril 1960 relative au vote du budget primitif de l'exercice en cours, un crédit a été ouvert pour constituer un fonds d'avances aux riverains qui apporteront les preuves d'une difficulté incontestable à payer immédiatement leur branchement à l'égout. Ces prêts, qui devront être remboursés en trois annuités, donneront naturellement lieu à une enquête particulière à chaque cas.

Nous parlerons dans notre prochain article des conditions de détail de ces prêts et donneront toutes précisions sur le concours qui pourra éventuellement être apporté aux propriétaires par le Fonds national d'Amélioration de l'Habitat.

TRAVAUX 1960

Dans le cadre des grands travaux, deux réalisations sont actuellement en cours.

1° *Modernisation des postes de transformation du réseau d'éclairage public.*

Deux sous-stations sont déjà équipées. Il s'agit du poste Peltier qui alimente le quartier du Centre, et du poste Pigache qui dessert une partie de Montretout. Toutefois, les systèmes de commande à cellule photo-électrique ne sont pas encore posés. Il faut compter un mois environ pour la finition des autres postes, c'est-à-dire Coteaux et Girondins. A ce moment, l'éclairage public fonctionnera d'une façon normale et par conséquent plus économique.

2° *Travaux d'assainissement rue du Camp-Canadien.*

Un collecteur de 750 mètres environ vient d'être établi en un temps minimum. De nouveaux tuyaux à joints plastiques ont été utilisés. Les regards préfabriqués en béton vibré ont été posés très rapidement. Le record de pose a été de 80 mètres de tuyaux dans une seule journée.

La rue du Camp-Canadien a été rendue à la circulation pour les fêtes de Pâques.

Par ailleurs, au cours de sa dernière séance, le conseil municipal a prévu les travaux de voirie suivants :

- a) Réfection complète de la rue de Garches sur toute sa longueur ;
- b) Etablissement d'un parking à proximité de la gare de Saint-Cloud-Montretout ;
- c) Construction d'un égout, rue Armengaud ;
- d) Aménagement du square Silly (en cours) ;
- e) Réfection avenue de La Fouilleuse ;
- f) Etablissement d'un égout rue Pasteur ;
- g) Aménagement de parking rue Pasteur ;
- h) Réfection des trottoirs de la rue de Buzenval ;

3° Plantations.

Dans ce domaine il est prévu le remplacement progressif dans le quartier des Coteaux des marronniers par des cerisiers du Japon, ces derniers arbres s'acclimatant plus facilement dans des espaces restreints.

Afin de ne pas trop dégarnir les trottoirs, la plantation nouvelle sera faite la première année sur un seul côté, la 2^e année, sur un seul côté, la 3^e année, sur l'autre côté.

Les trottoirs seront refaits avant la plantation des nouveaux arbres. A cette occasion, les entrées charretières, dont un grand nombre ne sont pas réglementaires, seront refaites de manière à ce qu'aucunes ne fassent saillie sur la surface du trottoir. Ces réfections entraîneront pour les riverains l'obligation de remettre le seuil de leur garage à la cote réglementaire.

Les premières voies bénéficiant de ces mesures sont : l'avenue Romand (côté bureau P.T.T.), entre l'avenue Clodoald et la place Santos-Dumont ; l'avenue des Vignes, côté pair, entre l'avenue de Suresnes et l'avenue Clodoald ; l'avenue Clodoald, côté pair, entre l'avenue des Vignes et la rue du Val-d'Or.

4° L'éclairage public.

En dehors des travaux cités précédemment, il sera procédé au remplacement de tous les candélabres de la rue Pasteur par suite des travaux d'élargissement de la route, coût : 55.000 NF, et remplacement des candélabres, rue du Val-d'Or en participation avec la ville de Suresnes, coût : 25.000 NF.

5° Musée de Saint-Cloud.

Des travaux de modernisation de la mairie sont en cours d'achèvement.

Le buste de Gounod par Carpeaux, autrefois place de l'Eglise, a trouvé dans le hall de la mairie une place d'honneur.

Le musée a été reconstitué grâce aux soins particulièrement éclairés de son conservateur M. Hardouin, conseiller municipal, que nous sommes heureux de complimenter une nouvelle fois.

A PROPOS DU MARCHÉ DU CENTRE

Grande émotion dans le quartier du centre...

Depuis quelques semaines, colloques animés rue Royale et rue de l'Eglise, pétitions à signer chez certains commerçants, et chez tous les marchands forains du marché de

la rue Dailly, où l'on pouvait signer 15 ou 20 fois pour le même motif. Quelle était donc la cause d'un si profond émoi ? Il s'agissait tout simplement de protester contre la suppression du marché du Centre.

Qui donc avait lancé cette nouvelle, parfaitement inexacte d'ailleurs ? En effet, *jamais il n'avait été question de supprimer ce marché*. Et le conseil municipal, dans sa séance du 3 mars 1960, affirmait solennellement, pour calmer les esprits excités, que « le marché du quartier du Centre devra être maintenu dans le secteur. »

Il est vrai que lorsqu'il eut été décidé de construire des logements, rue Dailly sur le terrain où était installé le marché (et personne ne contestera l'utilité de construire des logements), le marché dut être transféré sur le trottoir (côté pair), là où il avait fonctionné autrefois, pendant de nombreuses années.

Il était dans la pensée de tous, que, dès que les travaux de construction de l'immeuble d'habitation seraient terminés, le marché retrouverait sa place, sous ledit immeuble et dans la partie restée libre.

Cette solution était normale à ce moment, mais... voici que des propositions sont actuellement faites à la ville en vue de l'installation, sous l'immeuble, d'un magasin de ventes multiples ; nous ne savons quelle suite leur sera donnée.

Dans le cas où, comme nous l'espérons, les propositions faites seraient acceptées, le marché, bien entendu, ne pourrait être réinstallé à son ancien emplacement, mais *il ne serait pas supprimé pour autant*.

Et toute l'agitation entretenue autour de cette question du marché ne serait-elle pas liée au projet de création d'un *Monoprix* que certains commerçants paraissent redouter et qu'ils voudraient bien écarter, craignant de voir leur chiffre d'affaire en souffrir.

Que *Monoprix* apparaisse comme une concurrence sérieuse, c'est possible, mais le commerce est libre et, si certains commerçants estiment que leurs intérêts peuvent être menacés, nous ne pouvons perdre de vue que nous avons à tenir compte également des intérêts de la grande masse des consommateurs.

La pétition contre la suppression du marché (suppression dont il n'a jamais été question) a recueilli, cela se comprend, de nombreuses signatures. Elles eussent été plus nombreuses encore si l'on avait posé cette question : « Désirez-vous voir se créer à Saint-Cloud un magasin à ventes multiples (genre *Monoprix*) ? » L'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, à ce sujet, ne laisse aucun doute.

PASSEPORTS

N'attendez pas la semaine qui précède votre départ à l'étranger pour demander la délivrance ou le renouvellement de votre passeport !

Les services préfectoraux sont surchargés en juin et juillet et le délai pour l'obtention de ce document est alors de trois semaines, environ.

Les demandes sont à déposer au commissariat de police ; Saint-Cloud étant dans le ressort de la police d'Etat, la mairie n'a pas à intervenir dans l'établissement des passeports.

COLONIE DE VACANCES MUNICIPALE DE CHARBONNIERE

Comme chaque année, notre colonie de vacances comprendra deux périodes.

La première, réservée aux *garçons* : **du 4 juillet au 5 août inclus.**

La deuxième, réservée aux *filles* : **du 8 août au 12 septembre inclus.**

Nous prions les familles qui seraient désireuses d'envoyer un ou plusieurs de leurs enfants à Charbonnière, de noter ces dates et de présenter dès maintenant leur demande à la mairie (1^{er} bureau), où tous renseignements seront donnés concernant leur participation aux frais de la colonie.

TRES IMPORTANT

A partir de cette année, notre colonie accueillera les enfants ayant atteint l'âge de 6 ans *avant le 1^{er} juillet.*

Ces jeunes colons garçons et filles seront compris dans le contingent « Filles » et encadrés par des monitrices.

PARENTS *surveillez la rentrée de vos enfants après les heures de classe.*

Vous avez le devoir de les soustraire aux dangers de la rue.

PROMENADE DU MUGUET Château de Charbonnière (Loiret)

Une bonne nouvelle... et une nouvelle attendue. C'est le *dimanche 8 mai* qui a été retenu par la commission des fêtes pour l'excursion annuelle à Charbonnière à l'occasion de la cueillette du muguet. Il faut le redire, à l'intention de tous les nouveaux habitants de Saint-Cloud (et ils sont nombreux), c'est le château et le domaine achetés par la ville en 1945 pour sa colonie de vacances — château moderne, magnifique, entouré de 175 hectares de bois — séjour idéal et combien apprécié pour les vacances de nos enfants (on trouvera dans ce bulletin des indications utiles à ce sujet).

Mais la tradition veut que, chaque année, les Clodoaldiens se rendent à Charbonnière au début de mai pour cueillir du muguet, et, pour peu que la saison soit favorable, la récolte est abondante.

Nous ne manquerons donc pas à cette tradition et le *dimanche 8 mai*, des autocars emporteront tous ceux qui se seront fait inscrire avant le *3 mai, dernier délai* (mairie, 1^{er} bureau) et auront versé le montant des frais de voyage (6,80 NF par personne). Le départ aura lieu place de la mairie à *7 h. 30 du matin*. Se munir de son repas en tenant compte qu'on trouvera au château : pain, vin, bière, pâtisseries.

Pour toute partie de campagne, il faut que le soleil soit de la fête. On peut espérer que le 8 mai, il ne fera pas défaut. C'est donc une excellente journée de détente que l'on peut prévoir, dans un cadre magnifique, en compagnie de nombreux amis.

Vous qui n'êtes pas encore venu à cette *journée du muguet*, demandez ce qu'ils en pensent à ceux qui ont fait l'expérience lors des années passées. Nous sommes

certain que le souvenir qu'ils en ont rapporté, d'abord les incitera à se joindre à nous à nouveau cette année et vous décidera vous-même à vous faire inscrire.

Le retour est prévu vers 21 heures à Saint-Cloud.

Bien entendu, les personnes qui disposent de moyens de transport personnels peuvent rejoindre le château de Charbonnière directement. Ils le trouveront sur la route de Pithiviers à Orléans, environ 8 km avant Orléans — soit à 120 km de Paris.

MODIFICATION DES TARIFS

concernant les taxes des cartes d'identité de Français, des cartes de Tunisiens, des cartes de séjour d'étrangers, des cartes de commerçants et artisans étrangers, des permis de conduire

En vertu de l'article 74 de la loi n° 59-1472 du 28 décembre 1959 publiée au *Journal Officiel* des 28 et 29 décembre 1959, les taxes suivantes ont été modifiées :

	ANCIEN TARIF		NOUVEAU TARIF	
	Fr.		Fr.	NF
Cartes d'identité de Français ..	135		250	2,50
Titres de voyage	2.100		2.000	20
Cartes d'identité de Tunisiens .	135		250	2,50
Cartes de séjour d'étrangers (résident temporaire, résident ordinaire, résident privilégié).	480		500	5
Cartes professionnelles délivrées aux étrangers autorisés à exercer une profession commerciale, industrielle ou artisanale :				
— Validité inférieure ou égale à un an	770		750	7,50
	p. mois		p. mois	p. mois
— Validité supérieure à trois ans	23.000		24.000	240
Permis de conduire :				
— Titre (carte rose)	1.550		1.500	15
— Droit d'examen	770		1.000	10
Certificats internationaux de route	270		250	2,50

Une découverte anthropologique

Au début de février, le maire de Saint-Cloud fut informé par le docteur Marc Savary que, en creusant sous sa maison sise 12, place de l'Eglise, pour y ménager une cave destinée à l'installation du chauffage, on venait de trouver plusieurs squelettes humains très anciens.

Alerté, M. Robert Hardouin, conservateur du musée d'Histoire locale, se rendit aussitôt sur place et là, dans les fondations de cette vieille demeure qu'habita jadis le docteur Desfossez, puis le docteur Astruc, ayant examiné les ossements et la nature du sol fouillé, il constata que cinq squelettes disloqués gisaient, quasiment superposés en un endroit et, plus loin, presque sous le mur ogival, vestige de monastère, deux autres squelettes entiers reposaient dans un assez bon état de conservation grâce à la composition géologique ambiante.

Etant donné que les ossements sont très calcifiés, ayant séjourné au sec dans un terrain formé de caillasse, de tuf et de moellon, que ces restes, d'ailleurs plus ou moins étagés, sont dépourvus non seulement de sarcophage, mais qu'il n'existe à l'entour aucun bijou, ornement, arme ou tout autre objet, M. Hardouin en déduit qu'il s'agit là de moines ensevelis à une époque très reculée.

DONS AU MUSEE

M. Jean Morière, sculpteur à Passy, qui demeura fort longtemps au Parc de Montretout, a fait don au musée d'Histoire locale de 300 belles gravures finement rehaussées d'aquarelle, montrant des types militaires du 1^{er} Empire — du soldat au maréchal — dont le château de Saint-Cloud a vu passer les brillants costumes. Il faut remercier M. Morière, non seulement de cette générosité, mais encore d'avoir mis sous verre ses cadeaux en les encadrant joliment d'acajou vernis.

De son côté, M. Robert Hardouin, conservateur du dit musée, après avoir donné récemment une gravure très rare représentant le meurtre des frères de Clodald, puis plusieurs assiettes impériales, vient de faire le don gracieux de la collection complète de préhistoire séquanienne où l'on pourra examiner, pour la première fois le 28 mai 1960, lors de l'inauguration du musée nouvellement réinstallé à la mairie, maintes pièces lithiques découvertes sur les territoires de Saint-Cloud, Garches, Rueil et Sèvres.

RESPECT AUX JARDINS

Nos concitoyens ont pu déjà se rendre compte qu'un très sérieux effort est fait par les services municipaux pour aménager, partout où cela paraît possible, des parties gazonnées et fleuries qui doivent donner à notre ville un aspect accueillant et plus agréable.

Encore faut-il que chacun collabore à cette amélioration qui ne peut que satisfaire tous ceux qui ont quelque souci de la bonne tenue et du bon renom de Saint-Cloud. Particulièrement, en cette période où Saint-Cloud va recevoir nombre de visiteurs étrangers à l'occasion des fêtes du XIV^e centenaire, il importe que nos hôtes emportent de leur séjour, le souvenir agréable d'une ville propre et soignée.

Hélas, il nous a été donné de constater que, sur du gazon fraîchement semé, particulièrement au square Joffre, des enfants ont cru bon de piétiner ces parties qui venaient d'être labourées. A d'autres endroits, des plantes récemment placées ont été arrachées. Irréflexion et légèreté? Peut-être — mais ceci n'est pas la seule manifestation d'une absence totale d'esprit civique que tous les responsables feraient bien de rappeler aux enfants et aux jeunes dont ils ont la charge. Il y a aussi ceux qui détériorent et détruisent pour le seul plaisir de détruire, sentiment incompréhensible de barbarie.

Et ceci nous amène à rappeler une nouvelle fois la nécessité de déposer dans les corbeilles réservées à cet effet, les papiers, emballages de cigarettes ou autres détritiques toujours jetés sur la chaussée sans aucun souci de l'intérêt général et du bien de la collectivité.

Nous voudrions que Saint-Cloud soit une ville modèle, par la tenue, par la décoration des parties communes et publiques, nous savons qu'il y a beaucoup à faire; mais nous n'y arriverons jamais si la population ne nous aide pas.

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE

Brillante conférence sur « la Tunisie, centre de la pensée méditerranéenne »

C'est devant une assistance nombreuse et choisie que M. Clément, maire adjoint de Saint-Cloud, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, a traité des différents courants idéologiques de civilisation que se succédèrent en Tunisie. Bien avant le christianisme, cette terre connut l'implantation de groupes ethniques différents qui apportèrent avec eux leurs croyances et qui firent une sorte de stratification humaine puisque, encore actuellement, on distingue toujours les communautés juives chrétiennes et islamiques, pour ne citer que les principales.

Une carte du bassin méditerranéen, brossée largement, permettait de suivre les données du conférencier qui, de Babylone à Carthage, faisait revivre un monde disparu qui eut sa grandeur si l'on en croit les vestiges retrouvés sur l'ensemble du territoire tunisien. Grandeur romaine surtout, mais aussi trace de l'épopée des Croisades, puis souvenir des barbares qui exercèrent pendant tant de siècles, leur industrie profitable. Enfin, temps de la Régence où les Français accomplirent une œuvre constructive considérable que le film de M. Deloge, architecte diplômé, montra dans ses divers aspects.

D'aucuns, parmi les spectateurs, eurent la légitime fierté de voir tant de réalisations outre-Méditerranée comme le témoignage de notre mission civilisatrice; dans leur pensée intime, ils ont, néanmoins, fait un rapprochement et regretté que tant des agglomérations petites ou grandes de la France métropolitaine n'aient pu, jusqu'à présent, réunir un équipement comparable.

Cette soirée, très réussie sur le plan culturel, avait attiré de nombreuses personnalités que nous excusons de ne pouvoir citer personnellement et qui complimentèrent à la fois l'auteur du film et le conférencier. M. Robert Hardouin, président des *Amis de Saint-Cloud*, avait présenté avec humour M. Jean Clément, son collègue du conseil municipal.

Tous les auditeurs, et particulièrement les membres de la Société d'entraide de la Légion d'honneur, conserveront un excellent souvenir de cette réunion, placée sous l'égide de cette association.

Remerciements aux donneurs de sang

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
6, rue Alexandre-Cabanel
Paris-15^e

Paris, le 1^{er} mars 1960

Maire de Saint-Cloud (Seine-et-Oise)

Monsieur le Maire,

Des journées du sang ont eu lieu, une fois encore dans votre commune, et je voudrais, au nom du Centre national de transfusion sanguine, vous exprimer nos sincères remerciements pour l'accueil favorable que vous avez réservé au projet de cette organisation et l'appui que vous nous avez accordé dans sa réalisation.

Au cours de ces « journées », notre équipe mobile a eu le plaisir de recevoir :

406 volontaires, 388 prélèvements étant effectués.

Il convient de noter la constance de ces résultats, malgré la répétition des appels. Ce maintien n'a été rendu possible que par la présence de plus de 100 nouveaux donneurs, ce qui démontre l'efficacité des efforts de propagande entrepris sur le plan local.

Nous voudrions, par votre intermédiaire, exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui, dans le cadre de cette manifestation de solidarité, nous ont apporté leur concours.

En vous remerciant de nouveau, je vous prie de croire, M. le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Pour le directeur général,
par autorisation :
J. GYESSE.

**M. Jean MARIN, conseiller municipal,
reçoit les insignes
de chevalier de la Légion d'honneur**

C'est devant une nombreuse assistance, dans la salle d'honneur de la mairie, que M. Jean Marin, conseiller municipal, président de l'automobile-club et vice-président du club hippique de Saint-Cloud, reçut des mains de M. André Portier, ancien aide de camp du général Weygand les insignes de chevalier de la Légion d'honneur ; il retraça la vie civile et militaire, pleine de dévouement, de labeur et d'héroïsme de M. Jean Marin.

M. Edouard Bonnefous, sénateur de Seine-et-Oise, ancien ministre, membre de l'Institut, assistait à la cérémonie où l'on remarquait autour de M. Chaveton, maire, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que de nombreux amis personnels de M. Jean Marin qui jouit d'une vive sympathie.

Nous lui renouvelons nos sincères félicitations.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Dans l'Ordre des Arts et des Lettres, nous relevons avec plaisir les promotions de :

M. Félix BRUNAU,

Inspecteur général des Palais nationaux, au grade de commandeur ;

M. Paul DEMANGE,

Préfet de Seine-et-Oise, au grade d'officier.

Médaille de la Famille française :

Médaille de bronze. — M^{me} OLIVIER née AUBOURG Louise, 3 bis, rue de Rouen (décret du 28 décembre 1959).

Croix du mérite social :

Officier. — M. ROLLIN Gaston, 30, rue d'Orléans (décret du 7 mars 1960).

Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports :

M^{lle} CHEYROUSE Thérèse, 58, rue H.-Regnault (arrêté du 20 juillet 1959).

M. PERRIN André, 18, rue du Calvaire (arrêté du 25 janvier 1960).

M^{me} LEFORT DES YLOUSES Nicole (arr. du 25 janvier 1960).

Palmes académiques (décret du 1^{er} février 1960) :

Officiers. — M. BAUDRY André, jardinier en chef du domaine de Saint-Cloud ;

M^{me} Jacqueline TOURNOIS, 15, avenue des Vignes.

Chevaliers. — M. HACHAIR Paul-Auguste, 5, rue de la Libération ;

M. VALLET Francis, 74, boulevard de la République.

Médaille d'honneur départementale et communale (arrêté du 22 décembre 1959) :

Médaille de vermeil. — M. DAVID Louis, agent principal à la mairie de Saint-Cloud ;

Médaille d'argent. — M. DEGA Marcel, chef de bureau à la mairie de Saint-Cloud ;

M. HARDOUIN Robert, directeur honoraire des hôpitaux et hospices publics ;

M. LE STANC André, chauffeur poids lourds à la mairie de Saint-Cloud.

Nos vives félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

CITATION

« *Maréchal-des-logis Padox Philippe, contingent 57-2B, appartenant au commando de chasse 44 — domicile : 3, rue Jacoulet, à Saint-Cloud — région militaire de rattachement : 1.*

« *Excellent chef de demi-section choc ou commando de chasse 44 — s'est particulièrement distingué lors de l'opération hélicoptérée du 11 novembre 1959 dans la région Kef-El-Gharbi (secteur d'Aflou) ; commandant avec sang-froid et compétence ses équipes sous le feu ennemi ; participant aussi à la mise hors de combat de 14 rebelles et à la récupération d'un important matériel de guerre.* »

Cette citation comporte l'attribution de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Tous nos compliments à notre concitoyen.

M. Jean-Le GUEN

Président du comité de Libération, ancien maire de Saint-Cloud, chef de district à la S.N.C.F., vient de prendre sa retraite et s'est retiré à Lisieux.

C'est une figure bien connue à Saint-Cloud et qui a joué un rôle dans l'histoire de notre ville.

Nous lui souhaitons une longue, paisible et heureuse retraite.

NOMINATION

M. Foussard, fondé de pouvoirs, inspecteur central du Trésor à la perception de Saint-Cloud depuis 1946, a été nommé percepteur, à compter du 1^{er} mars 1960, à Montauban.

M. Foussard avait assuré, à deux reprises, l'intérim de la recette-perception de Saint-Cloud, et les nombreuses

personnes qui le connaissaient n'avaient eu qu'à se louer de son esprit compréhensif.

Nous lui souhaitons dans son nouveau poste, la même réussite et le félicitons pour cet avancement.

Echanges de logements

Echangerait : Un appartement 3 pièces, tout confort (salle de bains, chauffage central, ascenseur), à Boulogne — *contre* similaire ou plus grand à Saint-Cloud. — S'adresser : Papounet, 11, rue de l'Eglise, Saint-Cloud (MOL. 94-22).

Echangerait : Appartement à Boulogne, quartier résidentiel, 150 m. métré Pont de Sèvres, comprenant salle à manger, petite cuisine, entrée, chauffage, W.C., petit loyer — *contre* similaire ou plus grand à proximité d'une gare (lignes St-Lazare-Versailles, St-Nom-La-Bretèche). — Ecrire à M^{me} Etchenic, 52, rue de Sèvres, Boulogne. Ne pas se présenter.

Echangerait : Deux appartements : 1° 1^{er} étage, 4 pièces, cuisine, cabinet de toilette, E.G.E., force et lumière, chauffage électrique par accumulation, téléphone; loyer annuel : 800 NF (charges comprises) - 2° au même étage, éventuellement, 2 pièces refaites à neuf, petit loyer — *contre* un appartement de 5 pièces avec confort. — S'adresser à M. Nedelec, 1, rue Bellefond, Paris-9^e.

Echangerait : Logement 2 pièces, cuisine, W.C., douche, E.G.E., cave et grenier, loyer 150 NF par trimestre — *contre* 3 pièces, cuisine, loyer 150 à 200 NF mensuel. — Tél. : MOL. 52-00, poste 22.75.

M. Despres, 19, rue Alfred-Laurent, à Boulogne, échangerait son logement : 2 pièces, cuisine, salle de bains, W.C., penderie, cave, chauffage central, 6^e étage, ascenseur — *contre* logement de 4 pièces, même confort.

Près de métro Daumesnil (12^e), loge neuve H.L.M., 3 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage central, chauffe-eau, vide-ordures, ascenseurs, dans un square — *contre* logement 3 pièces, cuisine, tout confort dans la région de Saint-Cloud. — S'adresser à M^{me} Avet, 1, square Contenot, à Paris-12^e (NAT. 30-19).

Echangerait : 2 pièces, cuisine, W.C., E.G.E. (force), 1^{er} étage, sur rue, petit loyer, petite reprise (justifiée) à Asnières, (transports et commerçants immédiats) — *contre* 3 pièces, cuisine, ou grande salle de séjour, chambre, cuisine, cabinet de toilette. Accepterait reprise. — Tél. : GRÉ. 94-97 (de 14 à 18 h., après 20 h.).

Echangerait : Appartement 4 pièces, tout confort, bien situé — *contre* appartement à Saint-Cloud, 3 pièces, cuisine, W.C., entrée. — M. Mathieu Jean, 10, rue du 18-Juin, 3^e étage, porte droite, après 19 h.

Echangerait : Villa Garches 7 pièces jardin, divisible en 2 appartements, proximité gare — *contre* villa Saint-Cloud ou Garches, de 10 pièces et jardin. — M^{me} Normier, 5, rue de Rio, Garches (tél. : 926.01.80).

Echangerait : Appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, W.C., entrée, tout confort, location, rez-de-chaussée, sur jardin, soleil *contre* plus grand ou pavillon, même confort, Saint-Cloud ou Paris-16^e. — S'adresser à la mairie (4^e bureau).

Echangerait : Appartement à Saint-Cloud, 3 pièces, cuisine, W.C., entrée, cabinet toilette avec douches, grande penderie, 3^e étage, air, soleil, loyer modéré — *contre* appartement 4 pièces — Tél. : VAL. 03-18.

nombreuses citations, ont été célébrées le mercredi 27 janvier, en l'église réformée de Saint-Cloud, en présence de l'étendard du 11^e Cuirassiers (son premier régiment de la guerre 1914); d'une délégation des spahis, représentant le régiment qu'il commandait en Allemagne, au cours des batailles de 1944-45, puis de ses camarades de l'Ecole militaire d'Autun, où son souvenir demeurera comme un exemple d'héroïsme.

Après que M. le pasteur eut récité sur la tombe ouverte les prières, le commandant Petitdidier prononça une allocution d'une grande élévation et rappela la carrière magnifique, toute de devoir, du colonel Jeunechamp, engagé volontaire à 18 ans, en 1913, chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille à 20 ans, ami intime de Bournazel, qui ne cessa de combattre, toujours au danger, sur les T.O.E. entre les deux grandes guerres. Deux des frères du colonel Jeunechamp étaient morts « pour la France ».

Beaucoup d'amis de Saint-Cloud, de Versailles et de Compiègne, où il avait été en garnison, l'accompagnèrent jusqu'au cimetière, où l'inhumation eut lieu, dans la sépulture familiale. Le défunt était le beau-frère de M. René Hussenet, chef de service de la comptabilité à la mairie de Saint-Cloud.

Le capitaine André Prigent

En regroupant des Algériens qui avaient demandé aide et protection, à la tête d'un groupe de moghzani avec le capitaine Floch de la S.A.S., le capitaine Prigent a été pris en embuscade par une trentaine de fellagha et tué ainsi que ses compagnons.

Le capitaine Prigent dont la famille était domiciliée 36, avenue Bernard-Palissy, avait de brillants états de services dans la Résistance, puis en Indochine comme officier. Il était chevalier de la Légion d'honneur et avait été cité quatre fois à l'ordre de l'armée. En Algérie, depuis décembre 1958, il était l'un de ces officiers qui s'efforcent de conquérir les cœurs en apportant un appui moral et matériel aux habitants des djebels que la poursuite de la guerre éprouve durement.

Il fut cité une dernière fois à l'ordre de l'armée et cette citation lui valut la croix de la valeur militaire :

« Commandant d'unité opérationnelle ayant toujours fait preuve des plus belles qualités d'allant, de courage et d'entraîneur d'hommes ;

« Après s'être maintes fois fait remarquer à la tête de son unité, au cours des nombreuses opérations de maintien de l'ordre, devait trouver, le 13 février 1960 à Betacha (secteur de Djidjelli) une mort glorieuse, dans un accrochage à courte distance avec un élément rebelle, après avoir fait preuve, une nouvelle fois, du plus grand courage et du plus bel esprit de sacrifice. »

M. le maire, avisé par télégramme officiel, a prévenu M^{me} Prigent du malheur qui la frappait; nous lui renouvelons ici, nos sentiments de condoléances.

Carnet de Deuil

Le colonel Jeunechamp

Les obsèques du colonel Eugène Jeunechamp, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur du Ouissam-Alaouite, titulaire de trois croix de guerre, avec palmes, de

L'adjudant Raymond Fouillet

Un vieux colonial, Raymond Fouillet, qui s'était retiré à Saint-Cloud, rue de Montretout, est décédé à la maison de retraite Lelégard où il était rentré depuis peu, à la suite d'une affreuse blessure reçue au service du pays. Il fut adjudant au 8^e bataillon de Chasseurs à pied, et son patriotisme était exemplaire. Il appartenait à la 168^e section des

FÊTES

DU XIV^{ème} CENTENAIRE

DE SAINT-CLOUD

Nous avons donné, dans le précédent numéro du Bulletin municipal, un aperçu des cérémonies et manifestations diverses qui se dérouleront du 21 mai au 6 juin 1960, à l'occasion du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud. Nous sommes désormais en mesure de donner ci-dessous, les grandes lignes du programme envisagé.

SAMEDI

21

MAI

Ouverture de la quinzaine commerciale qui se poursuivra jusqu'au 6 juin.

Ouverture de la fête foraine de mai dans le Bas-Parc.

Vernissage du XIII^e Salon des artistes clodoaldiens au Centre culturel et artistique.

Première journée de la grande fête omnisports, au stade municipal, quai Carnot, organisée par les clubs sportifs de Saint-Cloud, journée plus spécialement consacrée au cyclisme.

DIMANCHE

22

MAI

Concours complet d'équitation organisé par le Cercle hippique de Saint-Cloud dans le Parc de Saint-Cloud.

Le matin : épreuves de dressage et parcours de « cross » ;

L'après-midi : concours hippique complet, 1^{re} série.

Seconde journée omnisports au stade municipal : football, volley-ball, pétanque, défilé des associations sportives.

SAMEDI

28

MAI

Accueil des personnalités invitées par le conseil municipal.
Inauguration des nouvelles installations du musée d'Histoire locale, à l'hôtel de ville.

Tournoi et coupe d'échecs, organisés par le club *La tour prends garde!* au Centre culturel et artistique (salle Florent-Schmitt).

A partir de 20 h. 30 :

Grande fête nautique sur la Seine ;

Championnat de runabout ;

Démonstrations de skis nautiques aux lumières.



DIMANCHE

29

MAI

8 h. 30. — Service au temple de l'Eglise Réformée, conduit par M. le pasteur Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France.

10 h. 30. — Messe pontificale au lieudit « La Belle-aux-cheveux-d'or », près du bassin du fer à cheval, dans le domaine national, chantée par S. Exc. Mgr Alexandre Renard, évêque de Versailles, et présidée par S. Em. le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris.



L'après-midi, dans tous les quartiers de Saint-Cloud auront lieu des fêtes et réjouissances, sous l'égide des amicales.

Concours fédéral de boules lyonnaises.

Concours de ballons organisé par la Croix-Rouge française, section de Saint-Cloud.

Le soir, fête de nuit aux Cascades. Grandes eaux et illuminations, avec la participation de l'harmonie de la garde républicaine (80 exécutants), les ballets lumineux de Viviane Deck et une sélection du groupe chorégraphique Hélène Avna.



LUNDI

30

MAI

En fin d'après-midi, séance solennelle du conseil municipal, en présence des délégations de nos villes, « sœurs, filleules et jumelles ». Remise de diplômes et récompenses à l'occasion de la Fête des Mères.

Concert public par la musique de la Sûreté nationale, place de la mairie.

LUNDI

6

JUIN

Clôture de la quinzaine commerciale, et tirage public des nombreux cadeaux, dont les trois premiers sont :

- Une Dauphine Gordini ;
- Un téléviseur Thomson ;
- Un réfrigérateur Frigéco.

Le programme officiel et détaillé sera mis en vente à partir du 10 mai, à la mairie et chez les libraires de la ville.



Nous rappelons que trois souvenirs sont édités :

- Une plaquette historique abondamment illustrée, sur papier couché, à tirage limité et ornée sur la couverture d'un bois gravé spécialement, du maître clodoaldien, Jean Chièze.
Cette plaquette disponible sera offerte aux adhérents de l'Association du XIV^e Centenaire, pour une cotisation unique de 10 NF.
- Une médaille commémorative, gravée par G. Simon, artiste médailleur à l'Hôtel des Monnaies, qui sera offerte en sus de la plaquette aux membres bienfaiteurs de l'association cotisant pour la somme de 100 NF.
- Une splendide assiette numérotée au verso, avec l'inscription : *Assiette du XIV^e centenaire de Saint-Cloud*, aux armes azur et or de la ville et ornée d'un filet bleu de Sèvres et de lauriers or, qui sera offerte en sus des deux souvenirs ci-dessus mentionnés, aux membres donateurs de l'association cotisant pour la somme de 200 NF.

Les souscriptions sont à adresser à M. Etienne Collain, trésorier de l'association du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud, C.C.P. Paris 4177-36.

FRAGMENTS DE LA
PLAQUETTE SOUVENIR



CLODOALD

PETIT-FILS DE CLOVIS

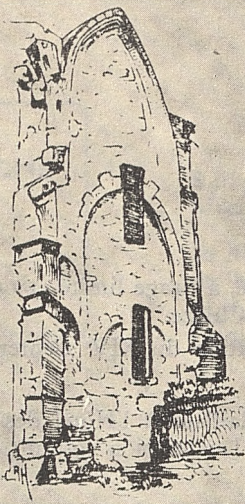
par
ANDRÉ MARIE
Conservateur Adjoint du Musée d'Histoire

Clodomir, Childebert et
«... qu'après la mort
de cell...»

faillireurs, brûla une certaine nuit de Noël.
ez, maire de la commune en 1858, de pré-
vuelle église. L'architecte Vaujois et l'entre-
er rapidement
beaux piliers
ment les tra-
rue, qu'après
le curé Pierre
glise que nous

admirer dans
thique dans le
ant 20 mètres
de 46 mètres,
galeries latés-
s qui donnent
une véritable

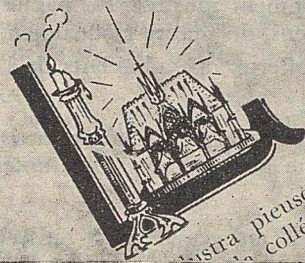
l'emplacement
20, comme la
ntraire. Domi-
beau carillon
arraine furent
rice Eugénie.



Ruine du moutier

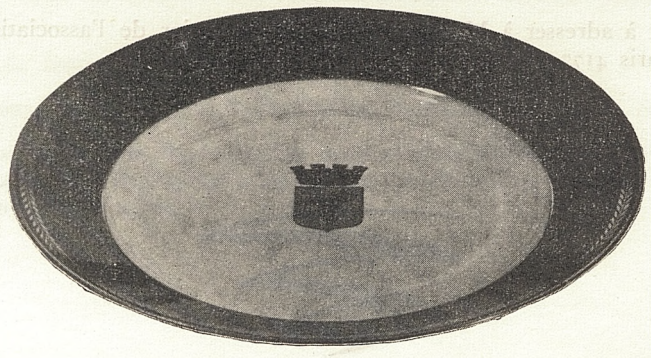
De la COLLEGIALE à l'EGLISE ACTUELLE

PAR
ROBERT HARDOUIN
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
CONSERVATEUR DU MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE



orsque Clodoald se retira dans la seigneurie
(qui prit le nom de Clou, et même Clo à la
piensement), les offices publics étaient célébrés da-
la collégiale, celle-ci n'ayant point de chapitre affecté
ansacré à saint Jean-Baptiste, était édi-
Paris : *Infra ambitum domorum* (ou mo-
du primitif moustier (ou mo-
trace. Ce n'était san-
après son or-
ait fe-

ASSIETTE



DE SÈVRES



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE
du XIV^{me} Centenaire de la mort de
CLODOALD (SAINT CLOUD)



Médailleurs militaires (Saint-Cloud-Garches) et c'est à ce titre que Robert Hardouin, vice-président de cette société, prononça sur la tombe ouverte d'« une des plus belles figure de soldat », quelques paroles qui, pour être brèves, n'en furent pas moins très émouvantes.

Le docteur Aguinet

Une très familière figure de Saint-Cloud est disparue. Le docteur Charles Aguinet était bien connu dans la ville où il circulait toujours à pied malgré ses 87 ans. Victime d'un accident sur la voie publique, le 9 janvier 1960, dans l'exercice de sa profession, il est décédé à l'hôpital le 17 mars. Il fit toute la guerre de 1914-1918 comme capitaine-chirurgien et, pendant les premiers mois de l'invasion allemande en 1940, l'ancien médecin-major, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire avec croix de guerre, se mit volontairement au service de notre hôpital.

Curieuse personnalité que ce praticien qui prenait plaisir à hanter nos bois et forêts pour y fendre les plus dures souches, mais sait-on qu'il se distrait aussi à résoudre, tel Paul Painlevé ou Henri Poincaré (à qui il soumettait naguère ses calculs), les plus difficiles problèmes de mathématique spéciale ?

SAVEZ-VOUS QUE...

Gounod, dont le buste était place de l'église, a retrouvé un emplacement digne de lui dans le hall de la mairie.

Tous les Clodoaldiens sont invités à venir voir les nouveaux aménagements du hall rénové. Cet agencement rentre dans le cadre des installations du musée, au rez-de-chaussée de la mairie, dont l'inauguration aura lieu le 28 mai.

Le produit de la quête du 13 mars pour la lutte contre le cancer, a été de 480.000 anciens francs (4.800 NF). Ce brillant résultat est dû au dévouement de M^{me} Ossude, présidente du comité local, et de ses quêtés qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour obtenir, depuis plusieurs années, une constante progression du bilan de cette quête.

...Nos démarches auprès de la R.A.T.P. sont prises en considération par la direction de cet organisme et qu'il est probable qu'avant la fin de l'année une grosse amélioration intervienne dans les moyens de transports par autobus de notre région.

Notre demande de prolongement de la ligne 244, faite conjointement avec la ville de Garches pour que cette ligne suive le tracé de la Nationale 307 jusqu'à l'hôpital Raymond-Poincaré, serait examinée favorablement par la R.A.T.P. De même, il ne serait pas impossible qu'un jour, pas très lointain, une nouvelle ligne ne relie le pont de Sèvres au pont de Saint-Cloud en desservant le quartier de Montretout et sans doute au delà...

Nous pensons que la haute autorité, chargée à l'échelon supérieure de la question des transports, donnera son approbation à ces intéressants projets.

Enfin, le passage souterrain du pont de Suresnes va être bientôt ouvert !

Que de morts et que d'accidents auraient été évités si ce passage avait été réalisé lors de la construction très récente de ce pont.

Combien de morts et d'accidents seront encore nécessaires pour que soit réalisée la signalisation des carrefours qui jalonnent l'allée de Longchamp, la grande artère du Bois de Boulogne, prolongement de la liaison Suresnes-Grande-Armée ?

Les Activités des Associations Locales

L'Association du parrainage et de l'aide aux vieillards

Qu'anime, avec beaucoup de dévouement, sa présidente M^{me} Lorrain, conseiller municipal, assure traditionnellement la distribution des colis à domicile, offerts par la ville de Saint-Cloud, aux personnes âgées à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques.

Mais, l'association vient surtout en aide aux vieillards par des secours en espèces et en nature.

Aidez-la, en faisant parvenir un versement, si modeste soit-il à M^{me} Lorrain, présidente, à sa permanence à la mairie, le vendredi après-midi, ou à M. Hussenet, trésorier, chef de bureau à la comptabilité, à la mairie également.

Association « Aide aux personnes âgées »

Notre association s'est donnée pour mission de déléguer auprès des personnes âgées et malades alitées une aide ménagère chargée d'effectuer les petits travaux du foyer : ménage, repas, courses, soins sommaires.

Pour que Saint-Cloud soit couvert en totalité par cette aide, il faut une organisation toujours prête à répondre aux appels, soit du docteur traitant, soit du centre de soins.

Ceci nous l'avons ; ce qui nous manque c'est ce qui permettra à l'association de subsister : « de l'argent ».

Aller à l'hôpital est toujours pénible, surtout pour une personne âgée.

Voulez-vous avoir la joie de soulager une détresse ?... AIDEZ-NOUS ! Votre apport matériel, aussi humble soit-il, sera le bienvenu. Notre C.C.P. Paris 16.555-39.

LE COMITE DIRECTEUR

- MM. ANDRÉ, *président de la Société de Secours mutuel* ;
CHAVEGRAND, *président de l'Association des vieux Travailleurs* ;
M^{me} DESAUBLIAUX, *présidente de la Croix-Rouge de Saint-Cloud* ;
M. LANDRE, *président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul* ;
M^{me} LORRAIN, *présidente du Parrainage des Vieillards* ;
M. le docteur LOUVET, *médecin-chef de l'hôpital de Saint-Cloud* ;
MM^{me} OSSUDE, *présidente de l'Action catholique féminine* ;
la SUPÉRIEURE des Sœurs servantes du Sacré-Cœur.

Chez les vieux travailleurs clodoaldiens

L'Union des vieux Travailleurs, section de Saint-Cloud, a tenu son assemblée générale annuelle le 27 février dernier, à 15 heures, au Centre culturel de Saint-Cloud.

M. Chavegrand, président sortant, présenta le compte rendu de l'activité du bureau et donna notamment lecture d'une lettre de la présidence de la République lui assurant qu'« au fur et à mesure que se consolidera notre redressement économique, maintenant en bonne voie, de nouvelles dispositions interviendront afin, comme l'a dit le Général à Calais, que « le progrès de tous soit lié au progrès de la France. » Ces dispositions, en faveur des plus éprouvés, sont d'ores et déjà à l'étude. »

M. Ducros, trésorier sortant, exposa la situation financière de la section et M. Rollin, maire adjoint, tint à apporter le témoignage de la sollicitude de la municipalité pour les vieux travailleurs.

Le bureau suivant fut ensuite élu par acclamations :

Président : M. CHAVEGRAND ;
Vice-présidente : M^{me} MÉNARD ;
Secrétaire : M. STEINER ;
Secrétaire adjointe : M^{me} ROUX-DUFORT ;
Trésorier : M. DUCROS ;
Commissaire aux comptes : M. DUMAS ;
Commission exécutive : MM^{mes} BARDINET, COAT, DUCROS, DUFOUR,
ROLLET, VERWACKE, M. ABRIOUX ;
Autres membres : M^{me} CHÉRON, MM. BATTAGLIOLA, DAFOUR.

Cette élection fut suivie d'un excellent goûter où M^{me} Maguy Michel, ancienne chanteuse des cabarets de Paris, M^{me} Manon Lenelos de la radio française, M. Jean Quentin, fantaisiste montmartrois et leur excellente accompagnatrice-accordéoniste déchainèrent l'enthousiasme de la salle Et c'est aux accents de valse de la belle époque que nos vieux travailleurs se séparèrent, non sans que certains aient fait un joyeux tour de danse.

Association « Culture et Cinéma »

Les soirées culturelles organisées au cinéma *Le Régent* à Saint-Cloud se poursuivent avec un succès de plus en plus affirmé, notamment en ce qui concerne la participation active du public aux débats. Les amateurs de l'association se trouvent de ce fait fortement encouragés à persévérer dans leur effort en faveur d'un cinéma de qualité.

RAPPEL ET MISE A JOUR DE NOS PROGRAMMES

Mardi 10 mai, à 20 h. 45 : *La revue de Charlot*, présentée par Jean d'Yvoire.

Mardi 24 mai, à 20 h. 45 : *Le général della Dovere*, de Roberto Rossellini (Lion d'Or au festival de Venise).

Beaux succès du Photo-Club

Bien que participant pour la seconde fois seulement au concours national organisé par la fédération des sociétés photographiques de France, le Photo-Club de Saint-Cloud a été classé 5^e toutes catégories, sur 47 clubs en compétition.

Par ailleurs, il vient de participer au 3^e Salon international d'Art photographique de Cherbourg où 35 pays étaient représentés par des envois groupant 2.172 épreuves ; 339 seulement furent admises dont deux de Saint-Cloud, l'une de M. Jacques Laurent et l'autre de M. Georges Fischer.

Cette dernière épreuve, *La crue*, a valu à son auteur de recevoir la 1^{re} médaille de bronze pour la 4^e place au palmarès.

Ce très beau résultat obtenu par le vice-président du club clodoaldien, ne fait que confirmer l'excellente impression que l'on avait eue lors des récentes expositions où M. Georges Fischer avait nettement démontré son talent.

Les Artistes clodoaldiens

Les amateurs d'art sont instamment invités à se rendre nombreux au Centre culturel et artistique, 13, rue des Ecoles, où aura lieu, du 21 mai au 5 juin, le XIII^e Salon des Artistes clodoaldiens.

La qualité de cette manifestation d'art graphique et plastique, qui groupe les peintres, sculpteurs, graveurs et artistes décorateurs de Saint-Cloud, permet de classer ce salon parmi les plus en vue de la région parisienne.

Des artistes chevronnés seront nos invités d'honneur. Ils donneront à cette exposition, ainsi que les talents locaux, dont plusieurs sont déjà consacrés, un intérêt certain et toute la classe souhaitable.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Dega, services techniques (mairie).

Amicale des écoles publiques de Saint-Cloud

Le 20 mars, le bal costumé pour les enfants des écoles a remporté un très grand succès. Il faut féliciter les parents pour la beauté des déguisements, et le jury était fort embarrassé pour classer les 150 concurrents et concurrentes qui se présentèrent devant eux.

De la gaité, des rondes des farandoles, une distribution de friandises aux nombreux enfants qui garderont longtemps un souvenir heureux de ce beau dimanche de printemps.

L'amicale remercie les directeurs, directrices des écoles, institutrices et institutrices, ainsi que toutes les personnes qui voulurent bien prêter leur concours pour la bonne réussite de cette fête de jeunesse.

Conférence annuelle de la Société d'Horticulture de France

La réunion annuelle de la Société d'Horticulture de France s'est tenue dans la salle Gounod du Centre culturel.

M. Bondy, directeur en retraite du groupe scolaire de Saint-Cloud-Centre, présenta, à un nombreux auditoire de jardiniers-amateurs, le conférencier, M. Barré, jardinier en chef du Parc Monceau, à Paris.

Ce dernier souhaite d'abord la bonne année aux membres de la Société d'Horticulture, puis donna aux intéressés de judicieux conseils sur l'outillage, l'arrosage, le sarclage, la taille et l'élagage, le terreau, l'humus, les semis, etc.

A la fin de la conférence, quelques auditeurs posèrent des questions techniques sur l'horticulture au conférencier qui leur répondit aimablement et avec compétence.

M. Bondy le remercia avec esprit et à-propos. Puis on procéda au tirage de la tombola. Il y eut des lots pour tous, et chacun s'en retourna content chez lui.

Les scouts et guides de Saint-Cloud

AU FRANC LURON 1960...

Que cache ce titre guilleret, direz-vous ?

Un film à scandale, une pièce à succès ou quelque... gauloiserie de chansonniers ? Non, beaucoup mieux que cela : l'événement n^o 1 des fêtes du XIV^e centenaire de la mort de Clodoald, la kermesse des scouts et des guides qui se tiendra le dimanche 8 mai, au rituel marché couvert du boulevard de la République, et s'annonce cette année plus brillante que jamais.

Aux nombreux visiteurs qui honorent depuis quatre ans notre kermesse, nous aurons le plaisir d'offrir une ambiance sensationnelle puisque notre thème sera *l'époque mérovingienne*.

Pour créer cette ambiance, le marché, métamorphosé par la baguette de quelque fée, vous étonnera par son aspect inhabituel avec sa haute tour de guet, ses palissades serrées abritant le village mérovingien au milieu des arbres feuillus de la forêt du Rouvray.

Dans les rues de ce village vous rencontrerez une faune multicolore, pittoresque ou guerrière, des soldats francs à la moustache farouche, à la crinière chevaline ou nattes abondantes, des marchands aux riches costumes, des paysans, des moines bénédictins portant la serpe des défricheurs de la forêt. Vous pourrez vous divertir aux nombreuses échopes des marchands, tirer à l'arc, faire courir les chevaux du haras royal ou bavarder au détour d'une ruelle avec le roi Clovis, son fils, le terrible Clotaire, son petit-fils Sighebert et sa jolie femme Brunehaut, ainsi que sa diabolique belle-sœur, la reine Frédégonde, qui la fit périr spectaculairement attachée à la queue d'un cheval.

Le bon évêque, saint Rémi, vous contera la véritable histoire du vase de Soissons ; Radegonde, la femme lettrée et fine de Clotaire, vous accueillera dans sa salle de lecture ; le poète Fornatus vous enchantera de la magie de ses vers et — spectacle ô combien sensationnel — notre saint patron Clodoald vous fera visiter ses terres grâce à un moyen de locomotion confortable et rapide qu'il mit lui-même au point et constitue un net perfectionnement du célèbre char des rois faïnésants !!!

Peut-être même aurez-vous le cœur brusquement serré lors de l'attaque inopinée du village par une horde de Francs égarés, mais rassurez-vous, force restera à la loi.

Bien d'autres surprises encore vous sont réservées, venez tous, nous vous attendons le dimanche 8 mai au marché couvert !

Association de Familles de Saint-Cloud

Siège : 42, rue des Tennerolles, Saint-Cloud (S.-et-O.)

L'Association de Familles (F.F.F.) de Saint-Cloud a tenu son assemblée générale au Centre culturel le 29 mars 1960.

Au cours de la réunion, le rapport moral, le rapport financier, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée a voté pour le renouvellement du comité directeur, qui, lui-même, a procédé à l'élection du bureau, ainsi composé :

Président : M. RHONÉ ;

Vice-présidents : MM. SAVARY et VIENNOT ;

Secrétaire : M. LUCE ;

Secrétaire adjoint : M^{me} PIERREY ;

Trésorier : M. GUILLAUME ;

Trésorier adjoint : M^{me} BOULLEY.

Au cours de la réunion, l'assemblée a émis, à l'unanimité, une motion demandant à l'U.D.A.F. d'intervenir auprès de M. le préfet de Seine-et-Oise en vue d'obtenir l'interdiction de la projection, dans tout le département, de deux films spécialement immoraux.

La même motion a été remise à M. le maire de Saint-Cloud, demandant la même interdiction sur le territoire de la commune.

L'association s'est spécialement occupée au cours de cette assemblée, de la création, en corrélation avec l'U.N.A.F. et la F.F.F., de commissions chargées de l'étude des sujets suivants :

— Logements, grands ensembles, besoins moraux des grands ensembles ;

— Avenir des jeunes, enfance délinquante, enfance déficiente ;

— Action sociale, maisons familiales de vacances ;

— Questions économiques, niveau de vie, étude des prix ;

— Médaille de la Famille française ;

— Besoins spéciaux des familles ouvrières.

Fête de l'aumônerie des lycées

Le Groupement des Parents d'Elèves catholiques avait organisé le jeudi 24 mars, une matinée familiale au profit de l'aumônerie des lycées de Saint-Cloud, et placée sous la présidence de M. l'abbé Boudet, curé de Garches.

De nombreux films furent projetés et les enfants, présents à cette séance, purent se divertir franchement avec les clowns du cirque Bouglione et les benjamins de l'illusion et de la fantaisie, *Mick et Jacky's*, et écouter les interprétations musicales de Pierre Faraggi et Anny Fournier, ainsi que la manécanterie des petites chanteuses de Saint-Louis de France.

En soirée, l'orchestre Claude Haas et son Horst Gutter Jazz Band fit danser les couples, venus nombreux à cette manifestation.

La grande vedette de l'écran et de la scène Félix Marten, qui avait aimablement prêté son concours, remporta un brillant succès auprès de ses concitoyens.

La salle, en effet, était comble et le spectacle suscita de vifs applaudissements

Le Groupement catholique des Parents d'Elèves des Lycées de Saint-Cloud

invite ses adhérents et ses amis à son

ASSEMBLEE du SAMEDI 30 AVRIL 1960

Salle municipale des fêtes, à 17 heures

Ordre du jour : Rapport moral et financier ;

Etat de l'aumônerie ;

Conférences du R.P. Ader S.J., directeur du centre d'études pédagogiques ;

« Le problème des loisirs des jeunes »

Croix-Rouge française

Comité de Saint-Cloud

Le connaissez-vous ? Il a été élu le 21 février dernier.

Présidente : M^{me} DESAUBLIAUX ;

Vice-présidents : M^{me} RENOUX et M. Charles BOUET ;

Trésorier : M. RHONE ;

Secrétaire : M^{me} DUQUESNOY ;

Membres : MM. CHAVETON, maire de Saint-Cloud, le docteur LOUVET, médecin-chef de l'hôpital, MM^{mes} CLEMENT, maire adjoint, OSSUDE, QUEFFELEAN, VAREILLE, SOUBEYROUX, MM. MAILLET et CAHAY.

Quelques-unes de ses activités sur le plan local :

a) Les journées du sang. A cette occasion, M^{me} Desaubliaux adresse ses très vifs remerciements aux anciens et aux nouveaux donateurs de sang.

Nous vous informons que le centre de transfusion de Versailles reviendra à Saint-Cloud en juin — cette fois pour les besoins de sang frais en chirurgie. Vous serez informés par voie d'affiche.

b) Une quarantaine d'enfants suivent des cours correctifs au centre de rééducation fonctionnelle, 26, rue Dailly, sous la surveillance et la responsabilité de la Croix-Rouge. Pour tous renseignements, venez nous trouver.

c) Nous nous chargeons de tous placements d'enfants en aériums, homes d'enfants, placements spéciaux (hémophiles, épileptiques, etc.) et vacances en placements sanitaires familiaux.

d) Nous pouvons vous diriger dans toutes les branches d'enseignement de la Croix-Rouge. Sur le plan de Saint-Cloud, il y a toujours une session de cours de secourisme par an et une session d'auxiliaires sanitaires avec stages à l'hôpital.

e) Les postes de secours sont tenus par nos secouristes, dans toutes les manifestations sportives et festivités locales. En 1959, les secouristes, ont fourni 3.500 heures de travail. Nous ne tenons pas compte du travail social du comité.

NOS PROJETS 1960

1^o Dans l'immédiat, le service du repas de l'amitié où la municipalité invite environ 400 anciens.

2^o Du 1^{er} au 15 mai, la quinzaine nationale de la Croix-Rouge. Adhérez en masse. Aidez-nous dans toutes nos activités. Des secouristes se présenteront chez vous pour recueillir votre adhésion. Soyez un des 130 millions d'êtres humaines qui participent à l'effort des 83 sociétés nationales de Croix-Rouge du monde entier. La Croix-Rouge a besoin de vous. Voyez ce qu'elle a fait à Fréjus, à Agadir — partout dans le monde.

3^o Grand concours de ballons, le dimanche 29 mai dans le cadre des festivités du XIV^e centenaire de la mort de Clodoald.

Ce concours sera doté de nombreux prix. Où ira le ballon de votre enfant ? C'est une leçon de géographie et vous nous aiderez à former d'autres équipes, d'autres infirmières... Achetez-en beaucoup !

D'avance merci.

LE COMITÉ DE SAINT-CLOUD.

Compte chèque postal : Paris 1665-76.

Réception le mardi et le vendredi de 15 h. à 19 h., 14, rue des Ecoles, au Centre culturel (sauf en période de vacances scolaires).

Crédit Mutuel

La Caisse de Crédit mutuel de Saint-Cloud a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 27 mars sous la présidence de M. R. Trodé, son directeur.

Le rapport du conseil de surveillance a été présenté par M. R. Maillet et approuvé à l'unanimité.

Un nouvel administrateur a été élu : M. Viennot, ainsi que deux membres du conseil de surveillance : MM. M. Cirasse et B. Cado

Voici quelques chiffres extraits du rapport concernant la situation au 31 décembre 1959 :

91 prêteurs totalisant la somme de 29.276.600 fr.

83 emprunts sont en cours de remboursement sur

lesquels il est dû 22.276.450 fr.

Fondée en 1926, la Caisse de Crédit mutuel de Saint-Cloud rend

depuis de très nombreux services à ses membres qui ont besoin de

crédit (5,50 %). Elle ne peut le faire que si de nombreux prêteurs acceptent de lui faire confiance en lui remettant les sommes dont ils peuvent disposer et pour lesquelles ils reçoivent un intérêt de 4 %, tout en conservant la possibilité de retirer leurs fonds immédiatement sur simple demande.

La Caisse est administrée par un conseil d'administration contrôlé par un conseil de surveillance. Les membres de ce conseil, dont les fonctions sont bénévoles, sont élus par tous les associés.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

28, rue Royale - Saint-Cloud

Mardi, jeudi, vendredi de 18 h. 30 à 19 h. 30
Dimanche de 10 h. 30 à 11 h. 30

L'Association pour le Développement des Activités communales

Poursuivant son étude de l'organisation des loisirs des jeunes, l'Association pour le Développement des Activités communales tiendra le mercredi 27 avril 1960 à 21 heures, salle Gounod, au Centre culturel, une réunion publique d'information avec la participation de M. Lucas, inspecteur des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. Cette réunion intéressera tous ceux qui sont préoccupés par ce problème et plus particulièrement les parents, les éducateurs, les responsables des associations et mouvements de jeunesse. Des formules d'activités ayant déjà fait leur preuve seront exposées, des solutions proposées. Elles feront l'objet d'une discussion.

Comité de vigilance républicaine

Le Comité de Vigilance républicaine de Saint-Cloud a organisé le mardi 9 février au cinéma *Le Régent* une présentation du film d'Alain Resnais *Nuit et brouillard*.

La projection du film réquisitoire impitoyable contre les camps de concentration nazis où périrent plus de 6 millions de juifs, fut précédée d'un bref exposé d'un membre du comité sur le racisme et l'antisémitisme, et de la lecture par M^{me} Claire Leclerc, de la R.T.F., de quelques extraits du prix Goncourt 1959, *Le dernier des justes*, de A. Schwartz-Bart.

Plus de 500 personnes ont assisté à cette séance.

Automobile-Club de Saint-Cloud

L'Automobile-Club de Saint-Cloud s'est réuni en assemblée générale le samedi 30 janvier, dans le Palais des Expositions de la place de la Défense. Après l'exposé des différents rapports relatant l'activité du club (rallye du muguet, rallye des chemins de Saint-Cloud, rallye-rébus), il a été procédé à l'élection du bureau 1960 :
Président d'honneur : MM. CHAVETON, maire de Saint-Cloud, et ANTONAT, citoyen d'honneur de Saint-Cloud ;

Président : M. Jean MARIN, conseiller municipal ;

Vice-président sportif : M. Charles BUFFAVANT ;

Vice-présidents : MM. André LEMONNIER, conseiller municipal, Guy DRINGENBERG ;

Secrétaire général : M. André GARNIER ;

Secrétaire adjoint, délégué à la presse : M. Georges GERGAUD ;

Trésorier général : M. Jean-Loup MISE ;

Trésorier adjoint : M. DUQUESNOY ;

Directeur sportif : M. René RIVALLAIN ;

Directeurs sportifs adjoints : MM. Elie COUTA, P. LATTE, G. FONTENAY ;

Directeur touristique : M. ROBILLOT ;

Directeur de la publicité : M. Guy VASSEUR ;

Président de section Karting : M. André GARNIER.

L'assemblée générale était suivie par un banquet présidé par M. Monsel, premier adjoint au maire de Saint-Cloud.

Dans une ambiance sympathique et après les discours d'usage, le bureau de l'Automobile-Club de Saint-Cloud fit la surprise de remettre à son président Jean Marin la croix de la Légion d'honneur qui lui avait été décernée officiellement le matin même et, en présence de tous les membres de l'A.C.S.C. venus féliciter le récipiendaire. Le président, très ému remercia ses amis, et le banquet s'est terminé dans une ambiance pleine de gaieté.

Tennis-Club de Saint-Cloud

Le comité directeur du Tennis-Club de Saint-Cloud a le plaisir d'informer ses membres que l'ouverture de la saison 1960 est prévue pour le samedi 23 avril (membres seniors) et pour les membres de la semaine, à partir du lundi 25 avril (cette ouverture sera avancée ou retardée suivant les conditions atmosphériques).

Pour le comité directeur :

A. J. COUCKE.

121, rue des Tennerolles, Saint-Cloud - MOL. 46-87.

Le Cercle hippique a renouvelé son bureau

Au cours de l'assemblée générale du 12 janvier 1960, M. Jean Marin, conseiller municipal de Saint-Cloud, a volontairement cédé sa place de président du cercle hippique estimant qu'ayant créé le club, son rôle était désormais terminé et que la présidence devait revenir à une personnalité de premier plan du monde hippique. Exemple rare d'effacement ; et d'aucuns regretteront certes le président Marin dont l'aménité était proverbiale.

Le bureau a donc été ainsi constitué :

Président : Jean DE FAUCON, 45, rue du Val-d'Or ;

Vice-présidents : MM. Jean MARIN et Robert RISCH ;

Trésorier : M. Daniel TREVÉDIC ;

Conseiller technique : M. Guy DUPLAN ;

Secrétaire : M^{me} Micheline TRETEAU.

M. Jean de Faucon, nouveau venu à Saint-Cloud, est bien la personnalité la plus qualifiée pour conduire avec compétence le cercle hippique à de nouveaux succès.

Aéro-Club de Saint-Cloud

L'assemblée générale de l'Aéro-Club de Saint-Cloud s'est tenue le 29 janvier dernier et a renouvelé son comité directeur.

Le président sortant, Alain Coutureau, a fait le point de l'activité de l'Aéro-Club, activité qui, depuis près de 10 ans, n'a cessé d'augmenter chaque année puisque les heures de vol ont approché en 1959 le chiffre de 1.200 heures de vol à moteur.

Alors qu'à l'origine l'activité du club fut surtout axée sur le vol à voile et l'aéro-modélisme, c'est le vol à moteur qui est aujourd'hui l'activité presque exclusive de ce club, basé à Toussus-Le-Noble.

Les pilotes adhérents à ce club ont dans la quasi totalité été formés par les moniteurs de l'association. C'est ce qui explique l'ambiance d'amicale camaraderie qui y règne.

La flotte du club se compose actuellement d'un Jodel 65 CV utilisé principalement pour l'école, de deux Jodel 90 CV qui servent surtout aux voyages tant d'affaires que de tourisme, et enfin, depuis quelques semaines, d'un quadriplace *Mousquetaire*, tous ces avions sortants des ateliers de la Société Aéronautique Normande de Bernay.

A ces appareils s'ajoutent un Caudron *Aiglon* et un Stampe, qui sont utilisés pour le perfectionnement des « 2^e degré ».

Il est à noter que le quadriplace *Mousquetaire* de l'Aéro-Club de Saint-Cloud a été livré avec l'équipement sanitaire permettant le transport urgent, rapide et confortable, des malades, et, qu'à notre connaissance, c'est le seul *Mousquetaire* de la région parisienne qui existe en cette version, et qu'ainsi l'Aéro-Club de Saint-Cloud est à même de faire des transports bénévoles très utiles à la population de la Capitale.

Club sportif clodoaldien

A la fin de l'année écoulée, en une assemblée générale commune, le *Club des Sports olympiques* a fusionné avec le *Club sportif clodoaldien*.

Le bal « Nuit des Sports » du 6 février 1960 a consacré cette liaison.

Les maillots bleus, barrés de trois bandes blanches, partent au sprint sous l'effort des pédales de près de trente coureurs et sous l'égide du C.S.A. - *Club sportif clodoaldien*.

Vous pourrez les encourager très prochainement à l'occasion des fêtes du XIV^e centenaire au stade municipal, quai Carnot, dans

la grande réunion France-Belgique du samedi 21 mai, et également en septembre, dans le grand prix cycliste de Saint-Cloud. Entre temps, le départ est déjà donné pour de nombreuses compétitions régionales.

Le Club Soprtif Clodoaldien, 2, rue Dailly, à Saint-Cloud, est composé d'un comité d'honneur avec :

MM. ANTONAT, HATRY et PLEAU.

et d'un comité de direction :

Président : M. L. RABONI ;

Président adjoint : M. RIVALLAIN ;

Vice-présidents : MM. JEHAN, pour la propagande, MOMY, délégué auprès de la Fédération, P. LATTE, administratif, GARNIER, organisation sportive ;

Secrétaire : M. TAQUET ;

Secrétaire adjointe : M^{me} LATTE ;

Trésorier : M. BRETHER ;

Trésorier adjoint : M. BERNARD ;

Directeur technique : M. L. DURIS ;

Directeurs sportifs : MM. PHILIPPE, GIRI, BATTAGLIOLA ;

Relations extérieures : M. P. BROWAEYS ;

Service médical : Docteur JANIN ;

Membres assesseurs : R. REMOUVIN, A. CHENUET, G. LEROY.

Les deux clubs ont apporté un palmarès très honorable. Qui ne se souvient de l'activité inlassable de notre ami regretté, Victor Bernard, qui a su orner le blason du C.S.O. de nombreux trophées.

Le C.S.C. a, dans le passé, formé des champions.

La nouvelle formation a pris un nouvel élan et déjà ses couleurs sont sur les routes de France.

Moto-Club clodoaldien

Le challenge *Ville de Saint-Cloud* a été disputé pour la seconde fois le 20 décembre 1959, à l'occasion du 7^e Trial de Noël, organisé annuellement par le Moto-Club clodoaldien.

L'actuel détenteur est le Moto-Club chatillonnais, par sa victoire 59. Le précédent détenteur était le club de Nemours par la victoire 58. Ce challenge qui nous fut offert en 1958 par la municipalité de Saint-Cloud sera donc remis en compétition au cours du *Trial de Noël 1960*, organisé par le Moto-Club clodoaldien qui, tout en comptant pour le classement du championnat de France Trial, deviendra épreuve internationale.

Pétanque clodoaldienne

Composition du bureau élu au cours de l'assemblée générale du 24 janvier 1960 :

Président : M. Adrien PLEAU ;

1^{er} vice-président : M. Roger GUEGEN ;

2^e vice-président : M. Joseph BOBBI ;

Trésorier : M. Serge DAUMONT ;

Secrétaire : M. Maurice VOFEL ;

Secrétaire adjoint : M. Roger PIERRE DU PLESSIS.

96 adhérents ont pris leur licence 1960, dont 83 Clodoaldiens, 7 habitants de Boulogne, 2 de Meudon, 1 de Suresnes, 1 d'Issy-les-Moulineaux et 2 de Paris.

Après seulement deux années d'existence, la société a été classée 15^e sur 90 clubs de la région parisienne pour 1959.

Adhésions : *Bar parisien*, 4, avenue Bernard-Palissy.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JANVIER 1960

Etaient présents : M. F. CHAVETON, maire ; M. MONSEL, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVAISSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, M^{me} SCHMITT, M^{me} LORRAIN, MM. DUCROS, HARDOUIN.

Absents excusés : MM. ROLLIN, COUTUREAU, adjoints ; M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. ROLLIN a donné pouvoir à M^{me} CLEMENT ;

M. COUTUREAU a donné pouvoir à M. CLEMENT ;

M^{me} DESAUBLIAUX a donné pouvoir à M. GIRAUD ;

M. DELAHAYE a donné pouvoir à M. LEMONNIER.

∴

LE CONSEIL,

1^o Après l'exposé du maire, adopte, à l'unanimité, la taxe de voirie pour 1960, étant entendu que les dépenses de voirie indiquées sommairement au conseil municipal seront examinées en commission des finances et soumises à la séance de l'assemblée communale lors du vote du budget primitif de 1960.

2^o Décide, à l'unanimité, d'appliquer au marché nouvellement créé du du Pierrier les tarifs en vigueur au marché de la Passerelle ; fixe à 15 % du montant des recettes brutes la redevance à verser à la ville par le concessionnaire jusqu'au 31 décembre 1960 pour faciliter le lancement du dit marché.

3^o Décide, à l'unanimité, d'attribuer à M. le receveur-percepteur et receveur municipal de la ville de Saint-Cloud, une indemnité spéciale de gestion à compter du 1^{er} janvier 1960.

4^o Emet, à l'unanimité, un avis favorable pour la création d'une recette auxiliaire dans un local mis gracieusement à la disposition de l'administration des télécommunications par la société constructrice du groupe d'immeuble *Beausoleil*, boulevard de la République.

5^o Se rallie entièrement à la position prise par le maire à l'égard de la nomination du conseiller général du canton de Sèvres comme administrateur à la commission administrative des établissements hospitaliers de Saint-Cloud.

QUESTIONS DIVERSES.

M. DUCROS demande un stationnement unilatéral des voitures automobiles rue de l'Aqueduc (entre la rue du Mont-Valérien et le boulevard de la République).

M. le maire et M. RAYNAUD indiquent que cette question sera étudiée.

M. DUCROS demande en outre où en sont les pourparlers pour le projet de piscine, angle des rues du Mont-Valérien et de l'Aqueduc.

M. le maire répond que l'étude de ce projet est en bonne voie.

M. le maire fait part à l'assemblée communale que M. MARIN vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le conseil tout entier s'associe à M. le maire pour lui adresser ses plus vives félicitations.

La séance est levée à 23 heures.

SEANCE DU 4 MARS 1960

Etaient présents : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVAISSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, MM. DUCROS, HARDOUIN.

M. BOURGUES est nommé, à l'unanimité, secrétaire de séance.

∴

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 1959

M. LEMONNIER demande que le mot *décision* remplace le mot *motion* à la question n^o 10 concernant la suppression de la taxe sur les chiens.

M. DELAHAYE dit que son intervention concernant l'utilisation de la salle de gymnastique par l'école Saint-Joseph s'applique également à l'école de filles de Montretout.

M. PETIT fait observer qu'en ce qui concerne la garantie de l'emprunt qui doit être émis par l'Association des habitants de la Bérengère pour l'achat d'un local devant servir à une halte d'enfants, M. PLEAU doit être compté comme ayant voté contre, car il avait donné pouvoir à M. PETIT.

Compte tenu de ces modifications, le procès-verbal de la séance du 18 novembre 1959 est adopté à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 janvier 1960

M. RAVASSE marque son désaccord sur la rédaction de l'avant-dernier paragraphe du procès-verbal concernant la nomination du conseiller général du canton de Sèvres à la commission administrative des établissements hospitaliers de Saint-Cloud. Il estime que la phrase indiquant que le conseil municipal tout entier serait démissionnaire au cas où M. le maire serait amené à prendre cette décision ne correspond pas à la réalité du débat.

Il demande, en conséquence, une rectification et entame une discussion sur le fond.

M. DUCROS regrette qu'un vote ne soit pas intervenu à l'issue des explications du maire et de la discussion ayant eu lieu au cours de la séance dont il s'agit.

M. HARDOUIN demande qu'il soit fait mention au procès-verbal de son intervention par laquelle il indiquait qu'aucune incompatibilité n'existant permettant de s'opposer à la nomination du conseiller général du canton de Sèvres comme administrateur bien que sa femme occupe des fonctions à l'hôpital, mais, qu'à son avis, il existait une incompatibilité morale.

Une discussion assez longue suit ces différentes interventions.

M. ROLLIN rappelle alors qu'il s'agit d'approuver ou de désapprouver le texte de l'avant-dernier paragraphe du procès-verbal, et propose de remplacer le texte dont il s'agit par le texte ci-après :

« Ceci exposé, M. MONSEL, premier adjoint, déclare qu'il se solidarise entièrement avec la position prise par le maire en cette affaire. Le conseil ne formule aucune remarque auprès des paroles prononcées par M. MONSEL. »

Compte tenu des modifications proposées par MM. HARDOUIN et ROLLIN, le procès-verbal est adopté.

Ont voté pour : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT ; MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN, conseillers municipaux.

Ont voté contre : MM. RAVASSE et DUCROS, conseillers municipaux.

..

Le conseil procède ensuite à l'étude des questions à l'ordre du jour :

LE CONSEIL,

1^o Renouvelle, à l'unanimité, la garantie de la ville accordant sa caution solidaire à un crédit à court terme de 600.000 NF consenti par le Crédit Lyonnais à la société immobilière *La Réserve de Buzenval*.

2^o Décide, à l'unanimité, de porter de 226 fr. anciens à 226 NF la redevance annuelle à la charge de la commune pour déversement dans l'égout domanial des eaux pluviales collectées par un égout communal. Autorise le maire à signer lavenant à intervenir.

3^o Décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur certaines cotes irrécouvrables.

4^o Décide, à l'unanimité, de passer une convention avec le service des Ponts-et-Chaussées pour le logement de 3 familles de Saint-Cloud demeurant en bordure de la RN 307, rue Pasteur. Autorise le maire à signer la convention à intervenir.

5^o Décide, par 24 voix et 3 abstentions, à la suite d'un débat approfondi et sur la proposition de M. ROLLIN, que « le marché du quartier du Centre devra être maintenu dans le secteur. »

Ont voté pour : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, SCHMITT, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, MM. HARDOUIN, DUCROS, conseillers municipaux.

Se sont abstenus : MM. LEMONNIER, COLIN, COLLAIN.

Et décide par 25 voix contre une abstention de passer une convention avec la Société Monoprix pour location du terrain communal, rue Dailly :

Ont voté pour : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, SCHMITT, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, MM. DUCROS, HARDOUIN.

A voté contre : M. COLIN.

S'est abstenu : M. LEMONNIER.

6^o Accorde, à l'unanimité, une subvention de 50 NF au profit des orphelins du bateau *Edwige*.

7^o Décide, à l'unanimité, d'ouvrir divers crédits complémentaires.

8^o Emet, à l'unanimité, un avis défavorable concernant la prise en charge par la ville des frais d'hospitalisation d'employés communaux par suite de la défaillance de la Caisse mutuelle du Personnel des Communes.

9^o Décide, à l'unanimité, la révision de la police d'assurance incendie concernant les bâtiments communaux.

10^o Accorde, à l'unanimité, différentes subventions aux sociétés locales, sportives ou autres ainsi qu'à des œuvres charitables et d'assistance.

11^o Attribue par 28 voix et une abstention, une subvention exceptionnelle de 20.000 NF à l'Association du XIV^e centenaire de la mort de Clodoald, pour l'organisation des fêtes.

Ont voté pour : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, COLIN, SCHMITT, LEMONNIER, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN.

S'est abstenu : M. DUCROS.

12^o Accorde, à l'unanimité, la garantie de la ville pour deux emprunts, l'un de 256.800 NF, à taux réduit, et l'autre de 94.000 NF, à taux normal, que la société d'H.L.M. *Le Logement familial du Bassin parisien* se propose de contracter tant auprès de la Caisse d'Epargne que de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la réalisation de groupe de 48 logements à usage locatif, en cours d'achèvement rues Dailly et du Docteur-Desfossez.

D'autre part, autorise le maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant pour le compte de l'Etat et la société d'H.L.M. susvisée.

AFFAIRES DIVERSES.

13^o Décide, à l'unanimité, de passer des marchés de gré à gré pour les fournitures de denrées aux cantines scolaires, pendant l'année 1960, avec des grossistes qui consentent des prix de gros.

14^o Décide, à l'unanimité, de reconduire, pour l'année 1960, la décision de principe figurant au paragraphe 3 des articles 4 des arrêtés ministériels d'un conseil d'administration d'une société d'économie mixte à créer, dont l'objet serait la construction de logements dans différents quartiers de Saint-Cloud et notamment dans le quartier de Montretout : M^{me} CLEMENT, M. CLEMENT, adjoints ; MM. BOURGUES, COLLAIN, MAILLET, GIRAUD, LEMONNIER, de PLINVAL.

16^o Désigne, à l'unanimité, M^e AUBERT, avoué à Orléans, pour suivre l'affaire TOUPANSE, fermier de la propriété communale « Châtau de Charbonnière » au nom et pour le compte de la ville de Saint-Cloud.

17° Après avoir pris connaissance d'une pétition relative au mauvais état de la rue de Garches, décide, à l'unanimité, de faire procéder à sa réfection définitive, dès que possible, après l'exécution d'office des branchements à l'égout non encore exécutés.

Sur la demande de MM. MONSEL et RAYNAUD, une lettre donnant toutes explications utiles sera adressée à tous les riverains.

18° Décide, à l'unanimité, de conclure avec la société Purfina française, un nouveau marché de gré à gré, pour l'année 1960, pour la fourniture du carburant nécessaire aux services municipaux. Autorise le maire à signer le marché à intervenir.

19° Autorise, à l'unanimité, le maire à passer un marché de gré à gré, pour l'année 1960, avec les établissements Presses Multiples à Saint-Cloud, pour la fourniture d'imprimés et travaux d'imprimerie aux divers services municipaux. Autorise, d'autre part, le maire à signer le marché à intervenir.

20° Ajourne, pour étude, la question de la dénomination à donner au nouveau lycée de jeunes filles de Saint-Cloud.

21° Autorise, à l'unanimité, le maire à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise PLANTIVAUD pour l'exécution des travaux d'assainissement du bassin du Val-d'Or A.

22° M. LEMONNIER présente une motion sur le plan d'aménagement de la région parisienne concernant, d'une part, l'ouverture d'une nouvelle station S.N.C.F. à la grille d'Orléans, et, d'autre part, la création d'un parking dans un triangle des terrains appartenant aux Domaines sis entre l'autoroute, la route de la Trémie et la RN 185.

Le conseil, à l'unanimité, accepte le vœu présenté par M. LEMONNIER et décide de l'adresser tant à l'autorité préfectorale qu'à l'administration de la S.N.C.F.

M. COLIN demande que la rue Pigache soit interdite aux poids lourds.

M. le maire va étudier cette question avec les services techniques municipaux.

La séance est levée à 1 heure, le samedi 4 mars 1960.

Le secrétaire de séance :
H. BOURGES.

Soins à domicile

M^{me} Philippe Bellut, 5, rue de la Libération, infirmière d'Etat, vient de s'installer à Saint-Cloud : piqûres et soins à domicile (VAL. 17-49).

M^{me} J. Masson, 36, avenue Bernard-Palissy, infirmière diplômée d'Etat, fait connaître qu'elle reprend ses activités : piqûres, prélèvements, soins à domicile (MOL. 24-28).

ETAT CIVIL DU 1^{er} TRIMESTRE 1960

NAISSANCES

Coutureau Elisabeth Marie Monique; Marchand Isabelle Marie Jacqueline; Brieu Patricia Monique Jeanne; Piccolin Marguerite Marie-France Jacqueline; Garcia Anna Maria; Bomble Agnès Jacqueline Andrée; Guillou Anne Marie Germaine Simone; Goupy Jean-Bruno Yves François; Calès Michel Marie François; Godart Anne-Valérie; Guidi Chantal Jeanne Gilberte; Daly Valérie Sophie Françoise; Vallet Guy Roger Pierre Marie; Stutz Hélène Simone; Drouet Gilles Joseph Robert; Terrisca Catherine; Giron Philippe Alexandre; Noïrot Pascale Catherine; Loinard Sylvie Isabelle; Mangiapan Sophie Clotilde Madeleine; Momas Laurent; Delfau Pierre Bernard Paul; Perez Isabelle Esperanza; Le Tournoux de la Villegeorges Hugues; Toussaint Bernard Christian; Welsch Eric Richard; Le Digarcher Monique Adèle Marie; Gomez Jean Pierre; Gervreau Christine Francine Sophie; Salamon Albert Luigi; Bettagnier Pascal Jean; Leguay Sylvie Denise Francine; Maillet Anne Geneviève Monique; Dubost Jean-Marie Michel Joseph.

DECES

Bocciarelli Andrée Emilienne, Fe Demai, 53 ans; Barres Marguerite Pauline, Fe Legros, 68 ans; Beniguel Marguerite Jeanne

Clémence Marie, Fe Le Goer, 73 ans; Pecquet Reine Mariette, Fe Bourdin, 53 ans; Cassinari Domenico Aloisio Antonio, 60 ans; Ancourt Amédée Lucie Marie, Vve Vincent 87 ans; Kohler Marie Elisa, Fe Lepoittevin, 88 ans; Jeunechamp Eugène Louis, 64 ans; Fouillet Raymond Félix, 77 ans; Gerardin Marie Marguerite, Fe Branger, 62 ans; Vidron Marie Charlotte, Vve Damay, 92 ans; Driot Marguerite Paulette Louise Marie, Fe Contini, 57 ans; Hirsch Jeanne, 60 ans; Laurens Marie Antonin, 87 ans; Antoine Auguste Paul, 72 ans; De Poorter Edouard Michel Jules Ernest Pierre, 66 ans; Josse Blanche Andréline, Vve Altot, 79 ans; Cattelotte Reine Sophie Pauline, Vve Sergent, 87 ans; Olivier Henri Georges, 58 ans; Monière Nicette Andrée Louise, Fe Javion, 58 ans; Guyonneau Reine Ernestine Virgine, Vve Bernheim, 80 ans; Caillon Auguste Adolphe, 54 ans; Berton Marie-Louise, 89 ans; Clos Dominique Jean-Louis 53 ans; Biffis Angelo, 56 ans; Robert Léonie Adéline Charlotte, Vve Marie, 82 ans; Petron Victorine Mathilde, Vve Vandevoorde, 90 ans; Ballu Augustine Hortense, Vve Feral, 90 ans; Capelli Attilio Louis, 60 ans; Moreau Berthe Léontine, Vve Paris, 86 ans; Perret Justine, Vve Dery, 90 ans; Mautor Désiré Louis, 71 ans; Dauvers Charles Antoine, 79 ans; Mounier Jules, 78 ans; François Achille Sylvain Laurent, 70 ans; Aguinet Charles Marie Moïse, 86 ans; Nagy Aladar, 58 ans; Bouquet Jeanne Marguerite, Vve Bely, 79 ans; Bouvet Albertine Ismérie, 85 ans; Jolivet Louis Ernest, 65 ans; Babin Marthe Marie, Vve Izaac, 79 ans; Menou Jacqueline Yvonne Pierrette, Fe Pélouzat, 30 ans; de Lapalud Charles Jacques, 71 ans; Bernabe Marie Anne, Vve Couplan, 68 ans; Bernard Marie, Vve Richebœuf, 82 ans; Fievet Lucienne, Vve Cresson, 65 ans.

MARIAGES

Beliben Jean-Paul René et Sanchis Josiane Marie Louise; Heredia Antonio et Corona Louise Joséphine Olga; Lemonnier Jacques Jean Emile Antoine et Marie Anne Cayla; Maine Raymond et Lerigoleur Francine Marie Angèle Amélie; Vitrac Gilles Bernard Emile Michel et Echinard Danielle Pierrette Georgette; Sullie Georges Paul et Lytak Maria; Fretz Daniel Louis Charles et Le Chapelin Geneviève Eva Julie; Leriche Yves Francis et Maniquaire Françoise Lucie; Wlodarczyk Stanislas et Nawrot Agathe; Bonaventura Henri Benno et Coppey Colette Aline; Javoy Christian Claude et Thérèse Janine Prost; Lemaire Serge Raymond Lucien et Guillemot Louise Jeanne; Creux Daniel Henri Germain et Boudineau Jacqueline Fernande; Mouton Bernard Paul Roger et Venosi Monique; Rivaille Michel Albert Henri et Pastol Monique; Barbedette Jean Emile Henri Marie Olivier et Brassellet Colette Marie Louise Alice; Essenowsky Victor et Olivier Berthe Jeannette; Franck Marcel et Davis Raymonde Cécile; Piedelièvre Marcel Bernard Louis et Fremion Colette Andrée; Glickson Claude et Marie Odile Thérèse Georgette Buquen; Hersent Albert Charles et Souillard Lucienne Marguerite Catherine Victoire; Prod'homme Gustave Jean Joseph et Angel Jeanne; Tehet Guy Jean Pierre et Letang Jacqueline Hélène; Arnaldi Alban Arthur et Soulabaille Alice Marie Joseph; Louvel Claude Bernard et Degos Marie France Roberte Jeanne; Beaudou Gérard Jean Pierre et Cellarier Nicole Mathilde; Fellman Jan Gunnar Roland et Launay Agnès Germaine Marie-Madeleine; Moysset Bernard Jean Paul Joseph et Francine Odile Schreder; Jot Jacques et Blat Nicole Marcelle; Garguet Jacques René et Le Peurien Jeannine Georgette; Foti Joseph et Megueddem Lilliane; Barbieri Pierre André et Alexander Hélène; Ghaemolsabahi Ali et Landau Irène Monique; Peoc'h Yves Laurent et Léon Antoinette; Lecarpentier Gérard Henri Jean et Mazo Marie Anne Raymonde; Mutti André et Denise Yvonne Bartolin; Ronjau Jean Simon Marius et Fourrat Colette Marcelle; Bailhache Jean Eugène Henri et Gast Marianna.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 0,50 NF

ABONNEMENTS

Annuels 2 NF
De soutien 5 NF

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003.64.

AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, Successeur

PROPRIÉTÉS — TERRAINS — APPARTEMENTS
36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - MOL. 42-15 et VAL. 05-86

LES ISOLANTS FRANÇAIS

Société Anonyme au Capital de 320.000.000 de Francs

CAOUTCHOUCS ET PLASTIQUES TECHNIQUES
61, Quai Carnot - MOLitor 87-75

FOURNISSEUR DES CHEMINS DE FER SUISSES
SERVICE MONDIAL DANS 65 PAYS

ZODIAC

Agence exclusive pour SAINT-CLOUD :

CHAPATTE René

11, Rue de l'Église - SAINT-CLOUD - VAL. 30-50

Montres depuis 39 NF - Pendulettes voyage depuis 35 NF
et tous autres articles pour communions

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - JOAILLERIE

TEINTURERIE AUTOMATIQUE

LE GOFF

MAISON FONDÉE EN 1885

11, Avenue du Maréchal Foch, SAINT-CLOUD — Mol. 65-98
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ — En cas d'urgence nettoyage à sec en 90 minutes

A. CANTIN, Paysagiste

Parcs et Jardins - Terrains de Sports - Espaces Verts
13, Rue Sevïn-Vincent - SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise)
Tél. : MOL. 49-25

AGENCE CENTRALE

9, Av. du Gal Leclerc (Carrefour Magenta) — MOL. 57-11

PATAUD et Cie

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
FONDS DE COMMERCE

PÂTISSERIE - CONFISERIE - CUISINE - GLACES

DANIEL

42, Rue Gounod - Tél. MOL. 54-09

MÊME MAISON : Rue Coutureau

ESPACES VERTS - JARDINS - STADES

Éts Maurice VILLETTE

PAYSAGISTE D. P. L. G.

9, rue de l'Aqueduc - SAINT-CLOUD - VAL 00-94

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SURESNES-CITÉS

16, Avenue Jean-Jaurès - Tél. : LONGCHAMP 50-77
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
Comptes de Chèques sans aucun frais
Comptes spéciaux ou à terme productifs d'intérêt
Bons de Caisse, etc... Location de coffres-forts

MOTEURS ÉLECTRIQUES

R. VASSAL

— 13, Rue Henri-Regnault —
SAINT-CLOUD • MOL. 49-68

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches SAINT-CLOUD

PIANOS

VENTE ET ACHAT

Robert DIEFFEN

18, Rue Preschez - SAINT-CLOUD

MOL. 94-31

ACCORD - LOCATION - RÉPARATIONS

AGENCE PANHARD

GARAGE DU PONT DE St-CLOUD

C. GORJU

1, Quai Carnot - SAINT-CLOUD

Tél. : MOL. 44-62

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

Laboratoires Franay
Trages Cinématographiques

L.T.C

19, Rue Marius-Franay — SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : MOL. 69-20

FUTS - CAISSES EN CONTREPLAQUÉ DE BOULEAU
SOCIÉTÉ ANONYME
DE BOIS CONTREPLAQUÉ DU MASSIF CENTRAL

S A C O M A C

55, Quai Carnot

SAINT-CLOUD

Tél. MOL. 67-80

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

AMÉRICAN
DIAPER-SERVICE

107, Rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. MOL. 56-20

VIDANGES et ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES - SEPTIQUES - PUISARDS ET STATION D'ÉPURATION
CURAGE D'ÉGOUTS - DE FOSSES ET D'ÉTANGS - NETTOYAGES INDUSTRIELS
DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS - TERRASSEMENTS MÉCANIQUES

ENTREPRISE DIDERON

137, av. Lamartine - LE PERREUX - s - Marne - TRE. 07-54

CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

FACE A L'ARRET DU 244 STATION AQUEDUC

ELIANE

LINGERIE — NOUVEAUTÉS
MERCERIE
TOUT POUR L'ENFANT

146, Bd de la République, ST-CLOUD — MOL. 40-29

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



LES MEILLEURS VINS DES MEILLEURS CRUS

" AUX VIEILLES CAVES "

6, rue de l'Eglise — SAINT-CLOUD — Tél. MOL. 13-80

LIVRAISON A DOMICILE

ASSURANCES
ACCIDENTS

Incendie - Vol
Maladie - Vie
Risques divers

Cabinet BERNARD

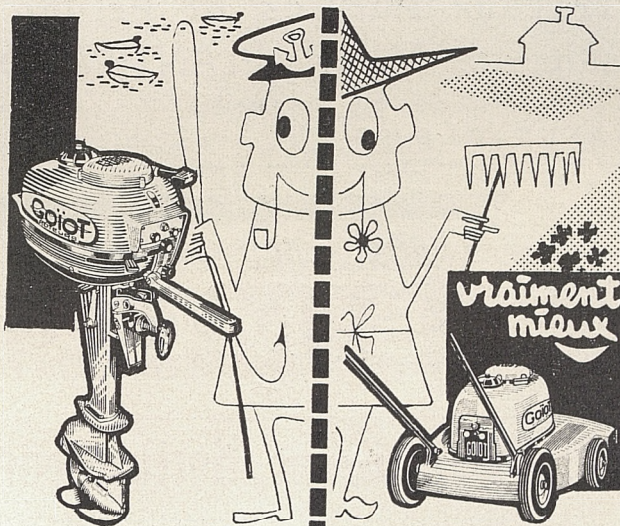
27, Rue Pasteur
ST-CLOUD — MOL. 69-93

COULEURS ♦ MENAGE

LEMAIRE

51 bis, Rue du Val d'Or
— MOL. 02-81 —

pour le travail, pour les loisirs



en mer comme en rivière, faites confiance à moteurs GOIOT pour propulser votre bateau : quels que soient vos désirs, il existe un modèle (de 2 à 9 cv) pour vous donner satisfaction.

et pour vos pelouses, golf, vergers...

la tondeuse faucheuse tous terrains GOIOT carénée en alliage léger incorrodable, esthétique moderne, équipée d'un moteur Yachtman 2, 3 cv d'une robustesse à toute épreuve.

MOTEURS GOIOT

RUE DU FRÈRE LOUIS, NANTES

SUCCURSALE STATION-SERVICE FLOTTANTE - FACE 19, QUAI CARNOT - ST-CLOUD

CAFE * TABAC * HOTEL
DE MONTRETOUT

marcel quévrain

84, Boulevard de la République
SAINT-CLOUD — MOL. 56-72

● ELECTRICITE INDUSTRIELLE ●
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD VAL. : 02-39
INSTALLATIONS — REPARATIONS

Elizabeth Arden

M. THOMAS
Docteur en Pharmacie
Prix de thèses
Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly MOL. 40-17 Lauréate de la Faculté

AGENCE PEUGEOT

ST-CLOUD — GARCHES — VAUCRESSON
MARNES-LA-COQUETTE

“ Saint-Cloud Automobiles ”

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78
◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

PHOTO - CINE - IDENTITE
APPAREILS ET PRODUITS DE GRANDES MARQUES

ROYALE PHOTO

MAISON COOLS - FONDÉE EN 1925

70 RUE ROYALE — SAINT-CLOUD — MOL. 51.49
(Face à l'Hôpital)

E. DELARFEUX

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD



Porto **ANTONAT**

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches
SAINT-CLOUD MOL.: 65-85

VILLA HENRI IV

PENSION DE FAMILLE

DEJEUNERS et DINERS
PRIX de PENSION
(avec ou sans chambre)

43, Bvd de la République
SAINT CLOUD (S.-et-O.)
— Tél. : MOLitor 40-50 —

ARONDE + ARIANE + VEDETTE +

SIMCA

ÉTABLIS
DEMIZIEUX
74-76

ROUTE DE LA REINE
BOULOGNE (Seine)

MOL. 55-94

M. Mercieux, Horticulteur

GERANIUMS - BEGONIAS et DIVERS

◆ GROS et DETAIL ◆

12, Rue Edeline - SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 43-30

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Béton Armé * Canalisations

TRAVAUX EN TOUS GENRES

M. ESTEVES

41, Rue Sévin-Vincent — SAINT-CLOUD — MOL 17-47

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
ET AGRICOLES
INDUSTRIELLES

LES
POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS
MATÉRIEL INCENDIE
POMPES MARINES